



La syntaxe dans les grammaires pour l'enseignement du français en Espagne au XIX^e siècle

Brigitte Lépinette



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/2292>

DOI : 10.4000/dhfles.2292

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 26-93

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Brigitte Lépinette, « La syntaxe dans les grammaires pour l'enseignement du français en Espagne au XIX^e siècle », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 29 | 2002, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/2292> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.2292>

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© SIHFLES

La syntaxe dans les grammaires pour l'enseignement du français en Espagne au XIX^e siècle

Brigitte Lépinette

- 1 Cette étude a pour objet l'analyse des parties intitulées « syntaxe » dans un corpus de grammaires théoriques ou théorico-pratiques destinées à l'apprentissage du français langue étrangère (désormais FLE) qui furent éditées en Espagne au XIX^e siècle. Nous tenterons d'y situer à cette époque et dans ce pays les conceptions propres à ce domaine et, après avoir montré la genèse de certains développements, de rendre compte de la spécificité de ces derniers en tant que partie intégrante des grammaires de FLE. Nous nous arrêterons tout spécialement sur les développements concernant la phrase complexe, thème de ce volume.

1. Genèse des concepts

- 2 Les buts que nous venons de nous fixer nous obligent à faire un rapide tour d'horizon dans la syntaxe des grammaires du français élaborées en France pour montrer d'abord le contexte dans lequel sont apparus des concepts que remettront en œuvre les grammairiens espagnols des XVIII^e et XIX^e siècles, ensuite, comment ces syntaxes dont les destinataires sont maintenant des étrangers apprenant le français ont mis à profit les emprunts provenant d'outre Pyrénées avant l'époque que nous étudions ici.

1.1. La syntaxe dans les grammaires françaises éditées en France aux XVIII^e et XIX^e siècles

- 3 Comme on le sait, traditionnellement – c'est-à-dire dans ce qu'on appelle la « grammaire latine étendue » – la syntaxe comprenait trois parties, définies d'un point de vue formel : la *construction* qui concernait l'ordre des mots dans la phrase, la *concordance* dont l'objet était les accords et enfin le *régime* qui traitait des rections. Ces

trois instances étaient liées dans des grammaires scolaires comme celles de Maupas (1607) et de Chiflet (1659)¹ qui n'avaient pas spécifiquement de syntaxe mais traitaient des accords et régimes dans les chapitres réservés aux parties du discours. Il faut noter à propos des idées syntaxiques dans ces ouvrages antérieurs à la grammaire de Port-Royal (1660) mais aussi dans d'autres qui lui sont postérieures (par exemple, chez Buffier) que :

L'idée grammaticale de phrase et l'idée de subordination, qui ne sont claires (et encore) que dans une perspective d'analyse formaliste et distributionnelle, n'avaient pas cours à l'époque classique, et il faut repenser l'histoire de la syntaxe aux XVII^e et XVIII^e siècles, à la suite des travaux de J.-C. Chevalier, en élargissant ce qu'il a dit de l'idée de complément à l'idée de subordination, et en réévaluant la place de Vaugelas et de Bouhours par rapport à Port-Royal. L'idée de subordination était alors purement notionnelle, indépendante de ses formes grammaticales: on le voit dans le traitement de la période chez Buffier au chapitre « De la ponctuation » de sa Grammaire. Nos ancêtres n'avaient pas conscience de faire des principales et des subordonnées; la différence entre quand et alors ne les intéressait pas. Pour le sentiment et la pratique de la langue, cela est important. On y verrait que l'idée de transmission du sens comme d'une chose existant en soi rendait inutile une grammaire autre que prescriptive, ou alors franchement 'métaphysique'. Il suffisait d'inventorier les moyens de traduire le sens (Seguin 1999 : 335).

- 4 Nous verrons qu'effectivement, la syntaxe dans nos grammaires françaises pour Espagnols sera, jusqu'au XIX^e siècle, un inventaire des moyens pour manifester ou exprimer des sens en langue source qui auront simplement à être traduits en langue cible, tâche rendue facile, en même temps que pédagogiquement non dépourvue d'intérêt, à cause de la proximité *structurale* de ces deux langues. C'est cette conception qui explique que la syntaxe, en tant qu'inventaire de moyens linguistiques pour exprimer des sens et articulée autour des notions de parties du discours, peut aussi bien être intégrée dans la partie comprise sous le titre *Parties du discours* (Núñez de Prado 1728 qui suit Buffier) que constituer une syntaxe indépendante. Dans les deux cas, la phrase ne pouvait apparaître comme entité spécifique, nous le verrons plus bas. La situation était proche de celle que décrit Seguin (ci-dessus) pour la grammaire française élaborée en France.
- 5 **Port-Royal** (1660). On connaît l'édifice grammatical, cette fois-ci, « métaphysique » qu'Arnaud et Lancelot élaboreront et le court chapitre que la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) (dorénavant GGR) consacre à la question syntaxique. Ainsi, si Arnaud et Lancelot reprennent ces deux notions de convenance et de régime, ils les intègrent dans une construction théorique sans point commun avec les grammaires françaises antérieures. La GGR différencie d'abord deux classes de parties du discours (la première comprenant les noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes, la seconde, les verbes, les conjonctions et les interjections). On sait aussi que dans le schéma de base de la proposition (Sujet + Prédicat), le sujet correspond à la première classe d'éléments du discours qui renvoient à la première opération de l'esprit (*ce que nous concevons*) et le prédicat à la seconde (*comment nous le concevons*). Deux types de notions organisent les relations à l'intérieur de ce schéma: la convenance (accord) et le régime. Dans la première construction, les mots *conviennent ensemble*, ils portent la même marque morphologique. Dans la seconde, un mot détermine une variation morphologique chez l'autre. La première construction est dite *naturelle* ou *universelle*, alors qu'on observe que dans les langues, la seconde varie souvent, raison pour laquelle elle est dite *arbitraire*.

- 6 Ces principes mènent à la déduction de règles générales ou « maximes générales » (concernant la convenance ou la rection) qui établissent la possibilité d'une grammaire générale et, en même temps, « définissent une rationalité de la langue » qui est parallèle à la « rationalité de nos jugements » (Delesalle – Chevalier 1986 : 87). Cependant, certaines constructions ne suivent pas les *maximes générales*. La GGR introduit alors la notion de figures (qui relèvent du plan de la pensée et du plan du discours), constituant un second type de constructions. Les conséquences théoriques de cette syntaxe ont été commentées en détail par Delesalle – Chevalier (1986).
- 7 **Dumarsais** (1729). Avec un fondement différent – « empirisme raisonné » qui veut (faire) découvrir un ordre sous la variété des discours particuliers – Dumarsais, qui sera lu par les Espagnols, établit d'abord une distinction fondamentale entre construction et syntaxe – qui sera répétée, entre autres, par Wailly (1864³) et, par son intermédiaire, dans le domaine du FLE, par Chantreau (1781), nous le verrons ci-dessous. La syntaxe concerne les rapports entre les éléments de la proposition alors que la construction concerne leur arrangement, ce dernier pouvant varier et les rapports entre ces éléments restant inchangés – c'est l'exemple connu de *Litteras accepi tuas, Accepi litteras tuas* et *Litteras tuas accepi*, dont les éléments conservent les mêmes relations entre eux, malgré leur ordre chaque fois différent –. Cette analyse détermine ainsi l'existence d'un double niveau d'analyse : celui du plan syntaxique ou logique en rapport avec le sens et celui du plan des constructions, du ressort de la grammaire. La distinction des deux plans permet d'abord d'établir une typologie de constructions (a/ nécessaire – la construction idéale – opposée à b/ les constructions figurée et usuelle – qui ne sont pas idéales), ensuite de ramener une construction non naturelle (figurée) à un schéma naturel (ou logique). Nous voyons ici l'émergence d'analyses qui seront ultérieurement reprises, amputées de leur arrière-plan théorique et schématisées au maximum, d'abord par Capmany (1776) et, plus tard, de manière plus explicite, dans les grammaires scolaires de la fin du XIX^e siècle (nous décrirons les modalités de ces emprunts plus bas).
- 8 Signalons enfin que chez Dumarsais apparaissent deux concepts qui remplacèrent les notions traditionnelles de *convenance* et de *rection* (qui étaient encore celles de Port-Royal) – ils seront également présents dans quelques uns des ouvrages que nous étudierons plus bas –. Il s'agit des notions d'*identité* et de *détermination* qui y sont appliqués au rapport entre deux types de propositions incidentes avec la principale : la proposition déterminative restreint la compréhension de l'antécédent alors que, dans la proposition explicative, l'antécédent est seulement complété sans qu'il y ait de variation dans sa compréhension.
- 9 **Beauzée** (1767). Beauzée semble aussi avoir vu la possibilité de la double analyse du discours: la « rationnelle » en rapport avec les « idées » et la « grammaticale » qui, pour lui « se rédui[sai]t à faire la construction de chaque phrase, à suppléer les vides de l'ellipse & à rendre compte du rang de la forme & du sens particulier de chaque mot ». L'analyse grammaticale ainsi conçue prend cependant encore en compte les éléments logiques de la proposition (Beauzée [1767]-II : 7-8) :

La matière grammaticale de la Proposition, c'est la totalité des parties intégrantes dont elle est composée, & que l'analyse réduit à deux, savoir le sujet et l'attribut. Le sujet est la partie de la Proposition qui exprime l'être dont l'esprit apperçoit (sic) en soi-même l'existence sous telle ou telle relation à quelque modification ou manière d'être. L'attribut est la partie de la Proposition qui exprime l'existence intellectuelle du sujet sous telle ou telle relation à quelque modification ou manière d'être².

- 10 Ces définitions montrent bien que le plan logique et le grammatical, tels que les entendait Dumarsais, ne furent pas clairement distingués chez Beauzée.
- 11 Par ailleurs, Port-Royal avait déterminé l'existence des propositions simples et composées, les simples étant « celles qui ont plus d'un sujet ou d'un attribut » et les complexes « celles qui ont plus d'un sujet et plus d'un attribut » (*Logique* [1662] : 189) et l'existence des incidentes. Lorsque le sujet ou l'attribut est complété par une proposition, il s'agit d'une incidente (les incidentes « font partie des propositions complexes » *ibid.*). Dans la *Logique*, l'incidente semble toujours liée à un substantif et introduite par un relatif. Un siècle plus tard, Beauzée, rectifiera et complétera la théorie sur ce point, soulignant que :
- M. du Marsais et M. Nicole ont donné de la proposition incidente une notion insuffisante, l'un en supposant qu'elle ne tombe que sur le sujet de la principale & l'autre en disant que qui en est le sujet ([1767]-II : 29).
- 12 Il précisera aussi que dans l'exemple :
- L'état présent des Juifs prouvent QUE notre religion est divine*, il y a ici une proposition incidente, savoir *notre religion est divine* ; elle est liée à son antécédent sous-entendu *une vérité*, par la conjonction *que*, équivalente à *que voici* ; et c'est comme si l'on disoit, *l'état présent des Juifs prouve une vérité QUE VOICI, notre religion est divine*.
- 13 L'incidente est ainsi définie par Beauzée comme une proposition partielle qui, dans une proposition complexe, « sert de complément déterminatif ou explicatif à une idée partielle qui appartient à une autre proposition » (*ibid.*). Dans ce cas, par le jeu de l'ellipse, il y a pour Beauzée deux propositions : proposition A / conjonction / proposition B³. Ce raisonnement prouve, comme le montre Chervel (1977 : 80), que pour ce grammairien du XIX^e siècle, « la principale englobe et contient l'incidente » dans le cas de la relative, alors que, dans le cas de la conjonctive, elle se scinde en deux propositions. Nous constatons donc un léger pas vers la reconnaissance d'un statut de subordinées différent de celui des incidentes mais, pour le fond de la question, Port-Royal reste encore présent.
- 14 **Condillac** (1775). En revanche, Condillac (1715-1780), que suivront Destutt de Tracy (1754-1836) dans ses *Eléments d'idéologie* (1803) mais aussi Domergue (1778), Sicard (1798), etc., offre un changement radical dans la conception de la proposition. Ce module de base de Port-Royal (et aussi de Beauzée, nous venons de le voir) a cessé d'être dans l'esprit et se trouve maintenant (Delesalle – Chevalier 1986 : 101-102) :
- 'dans les mots qui prononcent les rapports' et l'analyse du discours se réduit à un nombre restreint de combinaisons de base.
- 15 Dans ce cas, l'analyse du discours est à faire par le grammairien :
- d'abord (I) pour en apprécier l'efficacité; ensuite (II) pour comparer les langages en distinguant une grammaire générale qui définit les principes de construction de toutes langues, de grammaires particulières qui définissent le caractère spécifique des réalisations de telle ou telle langue, de tel ou tel discours, enfin (III) pour calculer les démarches des sensations constitutives de la pensée (*ibid.*).
- 16 Delesalle – Chevalier (1986) ont souligné l'importance de ce changement dans la démarche de Condillac qui se situe maintenant à l'opposé du parcours traditionnel: *l'analyse du discours* doit précéder celle des *éléments du discours*.
- 17 Signalons que, dans son opération d'analyse, Condillac identifie les propositions (« un jugement exprimé avec des mots est une proposition ») et il distingue les principales, qu'il oppose aux accessoires et aux incidentes (ces incidentes étant rattachées à un nom

de la principale), le critère pour ces distinctions – maintenant à trois éléments – étant le sens.

- 18 **Les Idéologues.** A la fin du XVIII^e siècle, les principes de Dumarsais, Beauzée et Condillac resteront, nous l'avons dit, la base théorique d'une grammaire – celle des Idéologues – qui, dans son effort d'adaptation à l'enseignement, précisera cependant certains de ses aspects. Or, ils nous intéressent tout spécialement car les théories des grammairiens du français en Espagne à la fin du XIX^e siècle se nourriront de la grammaire idéologique et elles reprendront ses principes, en des simplifications en général décontextualisées (on est loin de la science des signes, voir ci-dessous), se limitant à offrir de brèves définitions et de tout aussi brèves classifications. Pour cette raison, nous nous arrêterons sur les conceptions des Idéologues et sur certaines analyses que nous retrouverons outre Pyrénées au XIX^e siècle.
- 19 On sait que la grammaire des Idéologues
est une épistémologie, une science des signes qui opère à deux niveaux, [permettant] l'expression mais aussi l'élaboration des idées. Penser, c'est concevoir, juger, raisonner. On laissera à la logique l'étude du raisonnement [...]. Concevoir c'est automatiquement classer les idées dans les catégories de la langue, ranger les êtres au nombre des substantifs, les qualités avec les adjectifs, les actions parmi les verbes. Juger c'est non seulement attribuer une qualité à une substance déterminée mais aussi, du même coup, mettre en relation certains mots (verbes ou adjectifs avec d'autres) (Chervel 1977 : 72-73).
- 20 Dans ce contexte, la face linguistique (plan de l'expression) du jugement (opération psychologique) est la proposition. Par ailleurs, tous les actes de parole sont des jugements qui comprennent obligatoirement sujet, attribut et copule. Le verbe *être* (verbe substantif) qui signifie l'existence est logiquement le seul verbe (alors que du point de vue grammatical, nous savons qu'il y en a une foule d'autres: *être* est constamment uni à des attributs pour former des verbes attributifs (*vivre* s'analyse en *être vivant*)).
- 21 Cette conception explique qu'une grammaire destinée à un enfant comme celle de Silvestre de Sacy (1803) – tout comme l'était l'ouvrage de Condillac – s'ouvre sur un chapitre appelé *De la proposition* (Swiggers 1990). Cette dernière – nous l'avons dit *face linguistique du jugement* – est composée « d'un sujet, d'un attribut et d'un verbe » (1803 : 7)⁴. En outre, dans la première partie de syntaxe (à la fin du volume), l'auteur considère la construction *naturelle* (Sujet + Verbe + Attribut), et dans la suivante, l'ellipse, entorse du discours à l'ordre *naturel* qui mène ainsi à la différenciation entre les deux axes de l'analyse (logique et grammaticale) :
- Avant de nous livrer à l'analyse [grammaticale de la proposition], il est nécessaire que nous revenions sur nos pas, pour considérer de nouveau toutes les parties constitutives des Propositions et les envisager sous deux points de vue différents que nous n'avons pas encore distingués, je veux dire relativement à la Logique et à la grammaire (Sacy 1803 : 259).
- 22 Ainsi les fonctions (sujet ou attribut) peuvent être analysées de ces deux points de vue. Dans *LES PECHES D'AUTOMNE, QUI SONT BIEN EXPOSEES ET QUI PARVIENNENT A UNE PARFAITE MATURITE*, sont un excellent fruit, le sujet (souligné par nous), qui est complexe, est considéré logiquement. Il représente
l'ensemble des idées qui concourent à déterminer la nature de la chose dont il s'agit,
- 23 alors que :

le sujet grammatical est 'Les pêches' car celui-ci ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres (Sacy 1803 : 259).

- 24 À juste titre, Chervel (1977 : 78-9) insiste sur la différence qui existe entre cette conception et les principes de l'analyse logique, telle qu'elle s'est pratiquée au cours du XX^e siècle dans le cadre scolaire. Pour nous, il s'agissait de décomposer une phrase complexe en principale et subordonnées et de reconnaître leur rapport. Chez Sacy, le but est le regroupement différent des éléments de la phrase selon les deux niveaux d'analyse. C'est pourquoi, dans l'exercice que cet auteur propose à la fin de son volume (*idem* : 280-304), il n'y a pour l'apprenant qu'à signaler quel est le sujet grammatical et quel est le sujet logique (et, secondairement, la nature de la jonction des trois propositions qui constituent le sujet logique) :

Dans ce sujet logique⁵, il y a trois propositions conjonctives relatives, qui, toutes trois, servent à déterminer le sujet grammatical celui (Sacy 1803 : 283).

- 25 L'effort principal ne porte donc pas sur le découpage et l'identification de la principale – terme que Sacy n'emploie d'ailleurs pas dans cette application didactique – ni des différentes parties dégagées dans leur rapport à cette principale⁶ mais sur la différenciation des fonctions (sujet et attribut) considérées à la fois logiquement et grammaticalement. Nous assistons donc ici à la naissance de la double analyse (logique et grammaticale) mais nous sommes encore loin de la division nette qu'elle imposera plus tard entre deux notions : la proposition (avec les rapports qu'entretiennent entre eux les divers éléments qui la composent) et la phrase (avec les rapports qu'entretiennent entre elles les différentes propositions qui la composent) et, en conséquence, entre deux analyses scolaires : la grammaticale et la logique. Pour cette raison, la terminologie syntaxique qui distingue, en nombre plus élevé qu'au XVIII^e siècle, des classes de « propositions complémentaires » (distinguées sur des critères syntaxiques variés (la *disposition*, ou non (la *conjonction*, le *mode verbal*) – voir note 4) –, reste secondaire chez Sacy – elle fait l'objet d'une simple énumération (*idem* : 187-89) et est liée à l'analyse des modes verbaux (ce qui explique que, dans l'application pédagogique commentée, l'accent ne soit pas mis sur cette distinction).

- 26 **La grammaire scolaire.** La *Nouvelle grammaire française* de Noël et Chapsal (1823)⁷ sera, nous le verrons, la source souvent citée par les grammairiens espagnols du français. Nous nous y arrêtons donc. Noël et Chapsal adoptent des Idéologues – selon la thèse bien connue Chervel dans un but d'apprentissage de l'orthographe – la différenciation des deux plans : logique et grammatical et recourent à la théorie des figures présente dans la *Logique* de Port-Royal et revue par Dumarsais. Ces dernières permettent de différencier, d'une part, les règles de grammaire (qui régissent certains accords) et, d'autre part, les figures qui « font souvent déroger cet ordre » (par exemple, le sujet syllepse *la foule des nymphes justifie entouraient Calypso* dans lequel le sujet grammatical n'est pas responsable de l'accord)⁸. Cependant, dans l'analyse de Noël et Chapsal, les figures ont un rôle purement instrumental :

[l'ellipse, le pléonasme, l'inversion, la syllepse] sont indispensables pour reconnaître le 'vrai' sujet, le 'vrai' complément. Il a suffi aux pédagogues de les reprendre à la grammaire générale (Chervel 1977 : 122).

- 27 Cette distinction entre règles grammaticales et exceptions à ces dernières dans les phrases figurées, se retrouvera parallèlement, nous le montrerons plus bas, dans diverses grammaires du français pour Espagnols de la première moitié du XIX^e siècle (Tramarría 1829 ; Domínguez 1844) mais les figures cesseront d'avoir le rôle fonctionnel

décrit par Chervel. Les fins des apprenants espagnols étant éloignées de celles des petits Français, il nous faudra alors trouver aux changements théoriques constatés une explication forcément différente de celle de Chervel, c'est ce que nous tenterons (cf. 2.).

- 28 Pour ce qui est des concepts syntaxiques eux-mêmes, Noël et Chapsal n'innoveront pas, conservant, dans le cas de la phrase complexe, la principale et l'incidente. La conjonctive (complétive) de Beauzée (voir ci-dessus) est redevenue une simple incidente qui inclut la conjonction, tout comme les relatives et les (pour nous) conditionnelles. L'ellipse (à laquelle recourait déjà Beauzée) est utilisée profusément pour rétablir tout ce que le discours abrège. Par exemple, une interrogative directe (*Que voulez-vous?*) est une ellipse (*Je demande quelle chose...*) et *Que faire* sous-entend *Que voulez-vous faire?* Ce qui permet à Chervel de conclure lapidairement (1977 : 135) : « Chapsal, c'est la méthode du sous-entendu érigée en principe ».
- 29 La différenciation entre les divers types de compléments (direct, indirect, circonstanciel) s'était développée en France dans la première moitié du siècle. On assista alors à une multiplication de ces classes (cf. Chervel 1977 : 211). D'autre part, à la même époque, l'explication syntaxique basée sur l'existence de figures – entre autres, l'ellipse – commence à perdre de son prestige (*ibid.*). Il s'ensuit de la prolifération des classes de compléments que l'incidente apparaît comparativement comme une analyse trop peu fine (on a toujours vu un certain parallélisme entre *complément du verbe* et *complément de la principale*). En outre, si cette incidente est liée directement à un nom, la complétive, elle, qui est rattachée à une proposition, n'a pas un statut parallèle. Un changement important se produit dans l'analyse syntaxique entre 1850 et 1870, quand la complétive fut rattachée au verbe, permettant ainsi de voir le parallélisme entre substantif complément et proposition complétive (*j'apprends ta venue – j'apprends que tu viens*), mis en relief quand on répond à la même question (*J'apprends quoi ? – Ta venue / Que tu viens*). En réalité, la technique pédagogique de la question constitue un avatar de l'opération de commutation qui sera étendue aux compléments circonstanciels⁹. Les propositions circonstancielles arriveront donc par le même biais des questions (ou de la commutation) à être vues comme des équivalents phrastiques de ces compléments circonstanciels. Ainsi, vers 1870, face à la notion de *principale*, celle de *subordonnée* (terminologie qui a triomphé finalement, déplaçant l'*incidente*) donne lieu à une division tripartite en :
- relatives (reliées à un antécédent substantif ou pronominal),
 - complétives (reliées à un verbe)
 - circonstancielles (reliées à la proposition).
- 30 Ces classes naissent dans le cadre d'une grammaire (scolaire) qui, étant maintenant fonctionnelle – nous avons vu les critères utilisés –, a donc cessé d'être *générale* (à la façon des Idéologues).
- 31 Nous analyserons maintenant la syntaxe dans les grammaires françaises pour apprenants espagnols et la pénétration en Espagne des apports français que nous venons de présenter, en ce qui concerne, d'abord, la partie dénommée *Syntaxe*, ensuite, quand ce sera possible, le statut de la phrase simple et complexe (qui apparaît seulement à la fin du siècle).

1.2. La syntaxe dans les grammaires françaises éditées en Espagne au XVIII^e siècle

- 32 Dans les grammaires du français du XVIII^e siècle éditées en Espagne, la construction ne fut pas en général abordée de manière spécifique. On considérait que l'ordre des mots (et ses variations) était pratiquement identique en français et en espagnol, raison pour laquelle l'accent fut mis sur la convenance et le régime, deux questions qui occupèrent ainsi une place relativement importante chez Núñez de Prado (1728) ou Galmace (1748). Cependant, ces développements furent encore intégrés sous les « étiquettes » des parties du discours (comme d'ailleurs l'avait fait Buffier, par exemple, dans sa seconde partie appelée *Pratique de la grammaire* (1711 : 105-222), mais aussi, avant lui, Maupas (1607) et Chifflet (1659).
- 33 **Núñez de Prado (1728).** Núñez de Prado, reprenant les développements de la grammaire de Buffier, réservait à ces questions, comme ce dernier, une partie spécifique (*Parte III, Del uso y práctica de las partes de la oración*). Cependant, la comparaison de deux développements de Buffier et de Núñez mettra en évidence les caractéristiques du second¹⁰:

| Buffier (1711 : 213) | Núñez de Prado (1728 : n° 162) |
|--|--|
| « <i>En & dans se prennent d'ordinaire au même sens, mais devant les noms qui n'ont point d'articles on met en, jamais dans: devant ceux qui prennent l'article on met dans plutôt qu'en : ainsi on peut dire en carrosse: & on dira plutôt dans la maison qu'en la maison : cependant on dit aller en l'autre monde, & non point dans l'autre monde. Il y a deux ou trois autres occasions où en & dans ne se mettent pas indifféremment: I devant les noms de temps, en signifie le temps que l'on emploie à quelque chose: & dans le temps au bout duquel on fera quelque chose; je le ferai dans dix jours INTRA DECIM DIEBUS, je le ferai dans huit jours, POST OCTO DIEBUS. II. On dit penser en soi-même et non dans soi-même, SECUM COGITARE . III Dans se met avec les noms qui expriment les endroits où l'on serre quelque chose, &c. dans mon coffre, dans mon portefeuille, & non pas en mon coffre, &c. IV. Dans se met & non point en devant les noms d'auteurs qu'on cite, je l'ai lu dans Saint Paul, dans Cicéron ».</i> | « <i>En y dans comunmente tienen una misma significación. Pero antes de los nombres que no tienen artículo, se usa de en, y no de dans; y al contrario, antes de los nombres, que llevan artículo, se usa mejor de dans, que no de en; y así se dice, aller en carrosse, ir en coche, y no, dans carrosse; aller en paradis, en enfer, ir al cielo, al infierno, &c. por el contrario se dice, je le rencontrai dans la ruë, yo lo encontré en la calle, y no en la ruë; les tableaux qui estoient dans la maison, los quadros que estaban en la casa, y no en la maison; no obstante, se dice, aller en l'autre monde, ir al otro mundo, y no dans l'autre monde ».</i> |

Tableau 1

- 34 Les deux textes montrent, opposées, la visée intralinguale de Buffier, qui recourt comme système explicatif subsidiaire à la traduction latine, et celle, interlinguale, de Núñez de Prado, dans laquelle le français est décrit en fonction de la présence de divergences dans la phrase espagnole. Ainsi, l'énumération des cas où la préposition française *en* est traduite par la préposition espagnole *en* est supprimée. Ces deux textes prouvent aussi que l'auteur espagnol ne reprit la syntaxe du Français que dans ce qu'elle avait de purement descriptif, et quand elle avait exclu toute référence au sens.

- 35 Galmace (1748), qui pourtant avait généralement suivi d'assez près Núñez de Prado (1728), change l'organisation de ce dernier et réunit la morphologie et l'*usage* sous chaque titre correspondant aux parties du discours. Il reprend ainsi le découpage de Maupas et de Chiflet. Il faut noter cependant que ce changement de présentation ne détermine pas des développements différents de ceux de son prédécesseur.
- 36 **Chantreau** (1781). Seul Chantreau (1781) employa le terme de *syntaxe* et insista dans son prologue, sur l'importance de cette partie, renvoyant aux *Principes de grammaire de Mr. du Marsais* (note a, p. XI).
- 37 Il établit ainsi la différenciation entre construction et syntaxe, définissant la construction comme (p. XI):
 la simple exposition du mécanisme de la construction (sic) ou de l'ordre que les mots doivent occuper dans les phrases
- 38 et la syntaxe, comme :
 l'analyse des différences qui se trouvent dans les deux langues en ce qui concerne les façons de parler et l'accord (concordancia) des parties du discours¹¹.
- 39 Il y aurait ainsi, selon Chantreau, deux concepts de base concernant le niveau de la phrase :
- 40 1°) la construction ou ordre des mots ;
- 41 2°) la syntaxe qui rend compte des différences dans les accords des diverses parties du discours.
- 42 Il faut rappeler à ce sujet que Dumarsais avait établi que la syntaxe concernait les rapports entre les éléments de la proposition et la construction, leur arrangement – cet arrangement pouvant varier et leurs rapports (syntaxiques) restant, eux, inchangés, c'est l'exemple bien connu et répété des trois possibilités d'*arrangement* de *Tuas accipi litteras, Accipi litteras tuas* et *Litteras tuas accipi* dont les éléments conservent les mêmes relations entre eux, malgré l'ordre des mots chaque fois différent -. Dumarsais esquissait de cette manière, nous l'avons dit (cf. *supra*) un double niveau d'analyse : le plan syntaxique ou logique, en rapport avec le sens, et le plan des constructions, du ressort de la grammaire.
- 43 Cependant, quand Chantreau établit sa propre distinction binaire – citant pourtant textuellement le célèbre exemple de Dumarsais –, il semble qu'il n'a pas clairement saisi le sens de la différenciation établie par sa source, car, dans *El arte*, la partie III, intitulée *Sintaxis*, comprend d'abord une première sous-partie *Construcción*, qui décrit l'ordre des mots dans les phrases *expositives*, *interrogatives*, *négatives*. Cette sous-partie correspondrait donc à la construction – terme qui, manifestement, veut paraître renvoyer à Dumarsais – entendue comme ordre des mots dans la phrase. Il y aurait ainsi eu un *détournement* de la théorie de Dumarsais. Chantreau n'interpréterait pas que la construction concerne les rapports (fonctions) entre les différents éléments de la phrase mais seulement la position de ces éléments dans leur déroulement, c'est à dire que sa conception resterait traditionnelle, non influencée par les lectures qu'il cite.
- 44 En réalité, il nous semble que nous avons décrit ici le processus de banalisation d'une recherche grammaticale nouvelle, par un maître dont la visée a un double caractère : contrastive et pratique. Si dans la grammaire générale, schématiquement, tout énoncé réalisé avait comme référence un énoncé idéal (logique et manifestant la rationalité du langage), dans la grammaire contrastive de Chantreau, tout énoncé réalisé en espagnol a pour référence un autre énoncé réalisé, de même sens, en français. Malgré l'appel à

des concepts qui se développèrent dans le contexte de la grammaire générale, la perspective contrastive choisie élimine l'arrière-plan théorique et détourne obligatoirement l'analyse dans les champs d'une grammaire descriptivo-comparative et même prescriptive (selon l'*usage*, notion non problématisée, entendue comme résultat de la simple observation d'un locuteur natif). En réalité Chantreau se situe dans la perspective d'un apprentissage du français qui, à son époque, passe par la connaissance d'une description grammaticale comparée avec l'espagnol. Pour cette raison, l'arrière-plan théorique est secondaire.

- 45 Il convient pourtant de nous demander ce que, du point de vue syntaxique (contrastif et pratique), la lecture de Wailly a réellement apporté à *El arte* du maître d'Avila. La réponse pourrait être qu'elle lui a fait dépasser le niveau d'analyse syntagmatique, qu'impliquaient inévitablement les notions instrumentales d'accord et de régime – les seules mises en œuvre chez les prédécesseurs dans leur syntaxe –, pour prendre en compte la proposition (ou la phrase), dans des phénomènes (par exemple, l'ordre des mots de la phrase affirmative ou interrogative ou impérative) qui ainsi furent analysés en Espagne pour la première fois. Cependant, nous savons que ces types de phrases avec leur ordre spécifique, avaient été déjà traités par Boyer (1694), dont la perspective était simplement descriptive. La différence entre Boyer et Chantreau serait simplement la présence d'une base théorique, d'ailleurs abandonnée aussitôt qu'invoquée.
- 46 Dans la seconde sous-partie intitulée *Accord et avis très spécial sur les huit parties du discours*, le concept d'accord – manifeste le même phénomène de banalisation car Chantreau y reprend le schéma de ses prédécesseurs (Núñez et Galmace), avec des paragraphes intitulés *Syntaxe de l'article*, *Syntaxe du nom*, etc., en réalité, consacrés à des questions soit de régime (en particulier prépositionnel), soit de place des mots dans le syntagme (par exemple l'antéposition de l'adjectif), que, tout comme ses prédécesseurs, l'auteur a sélectionnées dans une optique descriptivo-contrastive. Cependant, à nouveau, au début de cette même partie (1781 : 209), Chantreau avait insisté sur le fait que la *concordancia* est le mode d'arrangement des mots les uns avec les autres, et il renvoyait alors en note à la grammaire de la *Real Academia Española* (1771 : 321) qui définissait ladite *concordancia* comme une fonction syntaxique consistant à mettre en relation formellement les divers mots qui *peignent* ou *représentent* chaque idée. Il est à souligner que Chantreau n'a repris qu'une partie de la définition de la *Real Academia Española* (dorénavant RAE), conservant la notion de mise en relation et abandonnant celle de forme. Dans ce contexte, *concordancia* est tout ce qui concerne les combinaisons des éléments des syntagmes et englobe donc ce qui était considéré traditionnellement comme régime, raison pour laquelle, dans la pratique, les distinctions se font sur des bases variées. Tantôt c'est la divergence dans la présence d'éléments grammaticaux qui est soulignée. Ainsi, nous trouvons sous le titre *Syntaxe de l'article, Variations de l'article*, des groupements bilingues, sémantiquement identiques, du genre A + art. + B + C (*Moulin À huile / Molino DE aceyte*, exemple qui figure à la p. 209). Tantôt, c'est la vieille notion de régime qui réapparaît comme critère de classement. Nous lisons sous le titre, *Syntaxe de l'adjectif: Du régime de l'adjectif*, des groupements comme : *Content DE peu / contento CON poco*, par exemple à la p. 219), qui auraient tout aussi bien pu figurer sous la première rubrique.
- 47 En définitive, il nous semble que Chantreau a donné un autre contenu que le traditionnel au concept d'accord dans sa syntaxe bipartite (qui, nous l'avons dit, comprend d'abord la construction entendue comme ordre des mots dans la phrase,

ensuite l'accord, comme présence de certains éléments grammaticaux dans des syntagmes et régime des parties du discours). Le maître d'Avila gagnait, dans ce qui constituait un déplacement aussi bien par rapport aux concepts de Dumarsais qu'aux traditionnels (RAE) une distinction nette entre ce qui, d'un côté, était formel (les accords morphologiques, qui relevaient de la seconde partie de la grammaire) et, de l'autre, purement syntaxique (l'ordre des mots dans la phrase et leurs combinaisons, qui relevaient de la troisième partie de la grammaire). Si la notion de proposition est absente d'*El Arte*, il y figure néanmoins un progrès théorique : la distinction du formel et du syntaxique y est établie, même si, dans les faits, l'organisation des phénomènes contrastifs ne varie pas radicalement par rapport à celle des prédécesseurs et le cadre classificatoire des parties du discours ne peut être évité.

- 48 **Capmany** (1776). Contemporain de Chantreau, A. de Capmany s'appuya aussi sur Dumarsais et *l'Encyclopédie* pour étayer théoriquement son *Arte de traducir* (1776), manuel de traduction français-espagnol. Cet auteur distinguait pour toutes les langues trois sortes de caractères : logique, usuel et poétique. Cette tripartition est évidemment parallèle aux constructions nécessaires ou logiques, usuelles et enfin figurées distinguées par Dumarsais. Capmany cependant ne se pose pas en *grammairien général*, qui établirait des catégories aux caractéristiques fondamentales identiques dans toutes les langues. Il juge au contraire que chaque langue a des constructions particulières mais que dans chacune d'elles, certaines sont logiques, c'est-à-dire naturelles (donc différentes par rapport à celles qui sont *naturelles* dans les autres langues) (1776 : VIII):

Par caractère logique, j'entends le mécanisme de la phrase, qui, naissant de l'ordre dans lequel s'enchaînent les idées dans la proposition, forme la construction ou syntaxe particulière de chaque langue¹².

- 49 Capmany offre comme exemple de ces constructions logiques mais différentes dans chaque langue (*ibid.*), *Que venga cuando QUIERA - qu'il vienne quand il VOUDRA*, deux syntagmes dans lesquels la construction *normale* en espagnol est au mode subjonctif (*quiera*) et, en français, au futur (*voudra*). Ces phénomènes relèvent pour lui de la grammaire.

- 50 La deuxième classe de phrases selon Capmany relève du *carácter usual* et par *caractère usuel*, il entend :

les exceptions que la nécessité a mises dans les principes généraux de l'art de parler [...] dans l'énonciation de certaines nations. [...] Par exemple, les Français disent *EL México, EL Portugal* au lieu de *México, Portugal...* (*ibid.*).

- 51 Signalons que la polysémie est également mise au compte de ce caractère *usuel*, mais aussi (p. IX) « les images et signes qui montrent l'influence du génie de la nation sur le langage ».

- 52 Enfin, Capmany distingue le caractère *poétique* qui est

né de l'imagination des écrivains, qui donnent lieu à des expressions arbitraires mais pouvant d'une certaine manière s'accommoder à toutes les langues (1776 : X).

- 53 Cette classification a pour fonction de permettre au grammairien espagnol de délimiter le caractère des constructions qu'il se propose d'inventorier. Ce seront (1776 : X) : « les idiotismes et les phrases formées par le caractère de la langue », c'est-à-dire les groupements *usuels*, choix excluant aussi bien les groupements *logiques* que les *poétiques*. Dumarsais a donc servi à Capmany pour justifier la sélection d'un type de groupements syntaxiques de langue française ou idiotismes. Cependant, on constate que les fondements sur lesquels reposait la théorisation du grammairien français ont

disparu et que si la classification tripartite des constructions est conservée, elle a changé de sens (dans la théorisation de l'Espagnol, chaque langue a ses propres constructions logiques).

- 54 Il restait une seconde tâche à Capmany dans son entreprise syntaxique : trouver un mode de classification pour les idiotismes (qui, nous l'avons vu, correspondaient pour lui à des constructions *usuelles*). Nous avons montré ailleurs¹³ que l'auteur adoptait un classement qui s'appuyait sur les exceptions à l'homomorphisme du français comparé à l'espagnol. Par exemple, quand le nombre des éléments grammaticaux est plus grand en français qu'en espagnol (*Le mieux est de se taire – lo mejor es callarse*), Capmany range ces syntagmes sous l'entrée *Pléonasme* ; quand il est inférieur (*À la saint Martin – En la fiesta de San Martín*), nous sommes dans la catégorie *Ellipse*, etc. Cependant, des concepts grammaticaux organisent aussi certaines catégories. Sous le titre *Participe actif*, nous avons une longue série de groupements incluant un participe présent (*Arène mouvante, [...] Pays attrayant, Cœur tremblant, etc. traduits par des adjectifs – Arena movediza, [...] País atractivo, Corazón asustado...*).
- 55 Chez Capmany, la syntaxe est donc un simple répertoire de phrases *usuelles* – la distinction entre celles qui sont *grammaticales* ou *logiques* face à celles qui ont le caractère *usuel* n'étant d'ailleurs pas claire dans la pratique. La base du répertoire est implicitement, comme chez Núñez et Chantreau les phrases sémantiquement identiques dans les deux langues mais qui présentent une exception à l'isomorphisme des groupements dans leurs éléments grammaticaux. Cependant, différence avec Núñez et Chantreau, la classification n'adopte pas uniquement comme principe, les catégories du discours mais aussi les figures de rhétorique (cf. pléonasme, ellipse, inversion, etc.).
- 56 Comme il a été constaté, les syntaxes des manuels de français du XVIII^e siècle mettent en œuvre quelques notions théoriques empruntées à la linguistique née outre Pyrénées à la même époque. Dumarsais semble l'auteur qui, dans ce domaine, a été le plus lu (ou, au moins, le plus cité). Cependant, dans le meilleur des cas, les Espagnols ne donnent aux concepts nouveaux qu'une valeur instrumentale. De ce fait, ils les détournent du sens qu'ils avaient initialement dans la perspective d'une grammaire générale (le cas de Capmany illustre spécialement bien ce détournement). Le résultat est que, malgré quelques discours préliminaires (comme ceux de ce dernier mais aussi de Chantreau) jetant de la poudre aux yeux, la syntaxe continue à être une présentation de groupements dépassant rarement le niveau du syntagme (la phrase, notion floue et non fonctionnelle, est donc absente), qui restent presque toujours classés en fonction des mêmes bases au long du siècle : les parties du discours organiseront toujours des groupements qui présentent, à la fois, *identité sémantique* (un syntagme traduit l'autre) et *non identité formelle* (dans les mots grammaticaux qui les constituent). Il semble donc que quand précisément on veut chasser le cadre des parties du discours par la porte (cas de Capmany), il revient par la fenêtre. Chantreau aura une postérité dans la mesure où il a revendiqué la syntaxe comme partie indépendante de la grammaire et y a traité la phrase dans des développements décrivant l'ordre des mots.
- 57 Une dernière observation pour clore ce parcours dans la syntaxe des grammaires du français publiées en Espagne au XVIII^e siècle. Leurs auteurs, procédant en grammairiens contrastifs, étaient conscients que leurs classifications n'épuisaient pas, beaucoup s'en fallait, l'ensemble des syntagmes anisomorphiques en langues source et cible. Certains d'entre ces groupements, comme l'avait fait remarquer Capmany, ou bien étaient considérés *figurés* (il s'agissait alors d'une question lexicologique, non

grammaticale pour cet auteur), ou bien constituaient un segment étendu (une phrase entière, par exemple). Dans les deux cas, ils ne pouvaient donc être classés dans le cadre des parties du discours. C'est la raison pour laquelle, dans une optique pratique (permettre la composition et la traduction par les apprenants), les grammaires françaises pour Espagnols se voyaient dans l'obligation de rassembler, dans des parties diversement nommées (Tournures, Idiotismes, Façons de parler, etc.), des éléments complexes qui marquaient, eux aussi, une divergence dans leur organisation formelle en français et en espagnol, tout en étant équivalents sémantiquement. Ces groupements d'éléments – souvent hétérogènes – n'étaient qu'enregistrés et traduits. Ainsi, Núñez de Prado (1728) termine sa grammaire par un *Indice Alfabético de los modos de hablar más particulares [...] de la lengua francesa*. Capmany fera de même dans son *Vocabulaire logique et figuré* (notons que *logique* et *figuré* sont les deux caractères qui n'avaient pas été retenus dans le corps de sa *syntaxe*). Ces répertoires de syntagmes qui, apparaissant comme des annexes, sans ordre autre que l'alphabétique, sont en réalité la manifestation de l'impuissance du grammairien à ordonner (et *a fortiori* à expliquer) ces « façons de parler » qui, de la sorte, constituent une espèce de *surplus* syntaxique. La preuve que Chantreau est meilleur grammairien réside dans le fait qu'il a soit éliminé ce *surplus* soit réussi à l'intégrer dans les cadres de son organisation : aucun chapitre final de ce genre ne figure dans *El Arte*.

- 58 Enfin, dans le contexte que nous venons de présenter, nous avons dit que le concept de *phrase* n'est jamais défini ni selon de possibles caractéristiques spécifiques, ni non plus selon son extension. Par exemple, si Chantreau parle de *frases* ou *clausulas*, il n'attribue pas un sens particulier à chaque terme – bien que sa construction présente seulement des (pour nous) phrases et sa syntaxe des (pour nous) syntagmes –. Capmany n'avait pas été plus précis. Par l'intermédiaire des questions de régime et de concordance, les groupements envisagés sont de la taille du syntagme – ou de ce que nous entendons par phrase dans le cas du verbe mais les grammairiens n'attribuent pas à la combinaison N + V un statut spécial. Il apparaît aussi que les enseignements de la grammaire générale et sa définition de la proposition n'ont pas encore pénétré dans la grammaire du FLE, même chez Chantreau, qui se situe pourtant plus d'un siècle après Port-Royal¹⁴. Inutile de dire enfin que si la phrase a le statut (ou plutôt l'absence de statut) que nous venons de dire, *a fortiori* la phrase complexe est une entité ignorée, même si, les conjonctions, comme parties du discours, ne le sont pas. Le travail de Dumarsais (cité par Capmany 1776) et celui de Beauzée (cité par Chantreau en 1781) sont finalement sans répercussions sur ces *syntaxes* syntagmatiques.

2. La syntaxe dans les grammaires du français éditées en Espagne au XIX^e siècle

- 59 Dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle, les conditions de l'enseignement seront en Espagne encore à peu près les mêmes qu'à l'époque de Chantreau. En partie pour cette raison, les auteurs élaborent surtout de véritables grammaires (pas encore de manuels, sauf dans le cas des réfections de Chantreau, qui intègrent des dialogues, des traductions, etc.). Ces ouvrages supposent donc une présentation doctrinale (qui doit être mémorisée dans une première phase de l'apprentissage), raison pour laquelle ils peuvent faire des emprunts assez directs aux grammaires scolaires françaises et même en utiliser des versions en espagnol (par exemple, la traduction de la grammaire de

Lhomond¹⁵. Nous nous arrêterons d'abord sur quelques ouvrages de la première partie du XIX^e siècle, qui nous semblent représentatifs de la grammaire française pour Espagnols de cette période, pour tenter d'en montrer les grandes lignes. Pour chaque ouvrage, notre analyse s'articulera autour de trois pôles. Nous examinerons d'abord les sources citées qui rattachent réellement ou non, le texte analysé à un courant grammatical français ; nous considérerons ensuite la macro-organisation de la grammaire et la place qu'y tient la syntaxe. Enfin, nous aborderons la question de la phrase simple et complexe, quand cette dernière y est traitée.

2.1. La syntaxe des deux premiers tiers du XIX^e siècle

- 60 **Tramarría** (1829). *La Gramática francesa para uso de los españoles compuesta por D. F. de Tramarría*¹⁶ (Madrid, 1829) s'ouvre sur un *Avis au lecteur* bref et modeste dans lequel l'auteur cite cependant des lectures faites préalablement à la rédaction de son ouvrage. Ce sont (Avis n. p.) « *las gramáticas filosóficas de Harris* [1751], *Thurot* [1796], *Beauzée* [1767] y *Sicard* [1798], *las [gramáticas] Vailly* (sic) [1772], *Restaut* [1730] y *Chapsal* [1823] ». Enfin, Tramarría cite Lhomond et Levizac¹⁷, grammaires qui auraient été, toutes deux, *arrangées* pour les Espagnols¹⁸. Dans cette courte énumération, les grammaires générales – philosophiques – sont représentées ainsi que les grammaires formelles pédagogiques. Chapsal, que l'on peut considérer synthèse pédagogique des deux courants, est aussi présent. De fait, nous allons le voir, c'est l'organisation de Levizac (1797) – ou Noël et Chapsal (1823) qui se réclamaient aussi, théoriquement, de sources *générales* du XVIII^e siècle – que suivra la grammaire de Tramarría.
- 61 Les mots variables et invariables (dits *signes de nos pensées* dans la tradition des Idéologues, mais intégrés immédiatement après dans le schéma classique des parties du discours) ouvrent le livre, suivis des combinaisons de ces mots (la syntaxe)¹⁹.
- 62 Dans l'organisation de Tramarría, l'unité *traitée* reste donc le mot, considéré d'abord isolément puis intégré dans la *oración*²⁰, dans un ordre qui est ainsi le même qu'au XVIII^e siècle, époque durant laquelle toutes les grammaires du français en Espagne (y compris Chantreau) présentèrent d'abord les lettres (ou sons) qui conforment les mots, puis les mots eux-mêmes, ensuite leurs combinaisons (c'est-à-dire la *reunión de palabras*). Cet ordre était d'une part, cohérent d'un point de vue pratique (c'est-à-dire dans le cadre d'une initiation linguistique basée initialement sur la lecture à haute voix et sur le déchiffrement de textes écrits dans une perspective analytique ou syllabique) et, d'autre part, en accord, du point de vue purement linguistique, avec une conception *hiérarchique* de la grammaire (qui allait du plus simple au plus complexe : son et lettre, mot, phrase) provenant de la tradition latine. Cependant, on sait qu'au début du XIX^e siècle en France, certaines grammaires pédagogiques reprennent les présupposés des Idéologues (Sacy 1803) et adoptent pour objet premier la proposition. D'autres, tout en se réclamant parfois de la grammaire générale, suivent encore l'ordre hiérarchique (c'est le cas de Levizac et de Chapsal, sources nommées par Tramarría).²¹ On peut donc dire que, malgré des références préliminaires à la Grammaire générale, Tramarría conservant l'ordre habituel au XVIII^e siècle dans les grammaires du français élaborées en Espagne et celui des grammaires pédagogiques élaborées en France, ne transforma pas radicalement l'organisation de sa grammaire si nous comparons cette dernière avec celles de ses prédécesseurs du XVIII^e siècle.

- 63 En ce qui concerne la syntaxe elle-même, de manière cohérente avec ce qui précède, nous constatons que, conçue fondamentalement comme *réunion de mots*, elle est articulée traditionnellement en régime, accord et construction. Néanmoins, elle dépasse le niveau syntagmatique des prédécesseurs espagnols car elle distingue du point de vue logique, la *pensée simple* qu'elle fait correspondre à la proposition principale. En même temps, elle fait remarquer que le seul élément indispensable y est le verbe sans qu'il soit question cependant de la proposition conçue comme sujet + prédicat. Nous constatons donc ici la coexistence de deux points de vue que l'on pourrait qualifier de logique (*la principale correspond à une pensée simple*) et formel (la présence d'un verbe).
- 64 Également marque de son ancrage dans le courant de la grammaire de tradition latine, c'est encore la nature du verbe qui détermine la classification des propositions en *substantives, transitives, intransitives* et *de verbo pronominal*. Par ailleurs, d'après leur *forme*, ces propositions sont simultanément *expositives, impératives* et *interrogatives*. Notons que Chantreau (1781) avait déjà intégré dans sa syntaxe ces mêmes types de phrases.
- 65 Ce qui est nouveau dans la grammaire du français en Espagne, c'est la prise en compte – même si cette dernière n'est qu'esquissée – de la phrase complexe. Tramarría (*idem* : 176) insiste alors de nouveau sur les deux critères distinctifs déjà mentionnés sens et forme. Ainsi, l'*oración simple* (proposition simple) est celle qui n'a (ni ne nécessite) pas plus d'un verbe à un temps personnel pour exprimer complètement une pensée, tandis que la *oración compuesta* (proposition complexe) a et nécessite plus d'un verbe pour exprimer complètement une pensée. De là, la notion de proposition *principale* qui pourrait avoir seule un sens complet et l'*incidente* qui doit avoir l'*appui* de la principale. Sens et présence – absence de verbe(s) sont les deux piliers conceptuels sur lesquels repose la syntaxe de la phrase chez Tramarría.
- 66 Cet examen des brèves pages de définitions de Tramarría montre que, si certaines des sources citées par Tramarría sont philosophiques – Harris, Beauzée, etc. – cependant d'autres poussaient le praticien dans la voie qu'il choisit: C'est le cas de Levizac, praticien lui aussi, qui avait également adopté le mot comme *sons et lettres* (1797 : 39-149) et comme *signes de nos pensées générales* (1797-I : 150-381 et 1797-II : 1-220) pour premier objet dans sa grammaire. En tout cas, il convient de souligner que la brève syntaxe théorique que nous venons de décrire n'aurait apparemment aucune utilité didactique pour les apprenants espagnols car elle n'introduit ni ne définit aucun des concepts qui seront utilisés dans le corps du développement (ceux-ci, nous l'avons dit, resteront les classiques *régime, accord* et *ordre des mots*).
- 67 Pourtant, nous pouvons repérer dans la syntaxe de Tramarría un apport de la grammaire de tendance générale. Cette nouveauté se trouve dans la *Construction* qui, pour la première fois, constitue un chapitre indépendant, contrairement à ce que nous lisons dans les grammaires contrastives des prédécesseurs. Par exemple, Chantreau avait traité simultanément *construction* et *régime* (l'accord étant considéré, nous l'avons vu, dans une autre partie, intitulée *lexicologie*). En outre, la *Construcción* de Tramarría offre (*idem* : 252-257) des développements sur les figures. En Espagne, après lui, ces dernières seront systématiquement présentes dans les grammaires.
- 68 On a vu plus haut ce qu'étaient les constructions figurées dans l'optique de Dumarsais. En France, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, ces dernières sont introduites dans les syntaxes et font l'objet de développements, bien que généralement

brefs, dans des grammaires qui ne se présentaient pas comme générales. C'est le cas de Levizac (1798), Lhomond et Letellier (1811), Girault-Duvivier (1811) ou Noël et Chapsal (1823). Par exemple, ces deux derniers auteurs opposent les constructions grammaticales et les constructions figurées. Cependant, Noël et Chapsal – comme les autres auteurs scolaires – ne conçoivent pas ces figures dans le cadre théorique de l'opposition entre un ordre logique, rationnel et un ordre figuré, déterminé par des usages particuliers à une langue. Les figures sont surtout des instruments pédagogiques,

indispensables pour retrouver le 'vrai' sujet, le 'vrai' complément direct : l'ellipse, le pléonasme, l'inversion, la syllepse. Il a suffi aux pédagogues de les reprendre de la grammaire générale [...] (Chervel 1977 : 122-123),

- 69 ce qui a pour conséquence que la construction en tant que telle disparaît : « on se contente des quatre figures, tout le reste appartient à la syntaxe » (Chervel 1977 : 123). Cependant, dans le contexte d'une grammaire contrastive pour étrangers, l'ordre des mots est important du point de vue contrastif, donc le chapitre *Construction* ne disparaît pas, contrairement à la tendance notée par Chervel pour la grammaire pédagogique française. Elle est en effet utile permettant d'expliquer la place de l'adjectif, celle des pronoms, etc. (tous phénomènes parfois divergents dans des énoncés français comparés avec leur traduction espagnole). Au contraire, pour ce qui est des figures, dans une grammaire comme celle de Tramarría – purement descriptivo-contrastive, que les apprenants espagnols doivent seulement mémoriser, et qui, dans ses fondements linguistiques, ne suppose pas d'autre analyse que celle d'énoncés réalisés –, elles cessent d'être des instruments servant à reconnaître la conformation logique de la phrase. Tramarría définit donc la figure comme un élément grâce auquel²²

les mots [sont placés] selon l'importance qu'ils ont dans l'esprit de celui qui parle ou selon l'état d'âme qu'il a et qui permet, en outre, l'ajout ou la suppression de certains mots et des modifications dans les règles de la concordance. On appelle figures de construction toutes ces licences que l'usage a introduit et permis dans la langue à l'objet de rendre la phrase plus élégante, plus fleurie, plus rapide et plus énergique (*idem* : 252).

- 70 L'ordre figuré de Dumarsais et l'*instrument* de Noël et Chapsal sont ainsi (re)devenus de simples licences à fins esthétiques (pour rendre l'expression plus élégante, fleurie, etc.). L'absence de procédures pédagogiques d'analyse chez Tramarría redonne donc à la figure un statut purement stylistique, aussi différent des théories de Dumarsais et des auteurs qui le suivirent au XVIII^e siècle et début du XIX^e siècles que des positions pédagogico-linguistiques de Noël et Chapsal. Tramarría a donc suivi des grammaires scolaires qui ouvraient la voie à des procédures d'analyse dans une grammaire qui n'a pas pour but, ces dernières. Cette situation détermine le changement de statut de la figure, certes, introduite mais aussi renvoyée à son ancienne fonction d'ornement stylistique.
- 71 De manière générale, c'est ce manque d'utilité des analyses empruntées aux grammaires pédagogiques françaises qui replace la syntaxe de Tramarría dans les champs de la grammaire traditionnelle. On perçoit que ses définitions en la matière – présentes sans doute parce que l'auteur a à cœur de faire une grammaire moderne – n'ont pas de répercussions dans les exercices de traduction ou de composition en français qui constituent l'arrière-plan pédagogique de notre grammairien. C'est ce que montre cette transition de la partie *neuve* (définition de la proposition, catégorisation, etc.) vers la *traditionnelle* (régime, accord, construction) chez Tramarría :

Quelle que soit la [nature de la] proposition, l'union des mots s'y fait par trois moyens entièrement distincts: la dépendance naturelle qu'ils ont les uns des autres, la convenance dans les accidents grammaticaux qui leur sont propres, leur place matérielle, autrement dit, le régime, l'accord et la construction (*idem* : 177).

- 72 Paraphrasant Tramarría, on peut dire que l'analyse syntaxique de la phrase n'a pas de conséquences sur celle de ses éléments (qui s'articule toujours autour de trois pôles : régime, accord et construction). La pirouette du grammairien pour retrouver un terrain où, par ailleurs, il est à l'aise peut manifester ses déficiences conceptuelles mais elle est surtout en rapport, pensons-nous, avec l'usage pédagogique de la grammaire et de la nature des exercices qu'on a l'habitude de lui adjoindre.
- 73 **Ramón Joaquín Domínguez** (1844). Autre représentant significatif de cette grammaire de la première partie du siècle est le texte de la *Nueva gramática compuesta para el uso de los españoles y consultada con los mejores autores* (parue à Madrid en 1844) de Ramón Joaquín Domínguez²³. Domínguez n'a pas d'autres soucis que la clarté. Pour cette raison, semble-t-il, la seule source citée est Chantreau qu'il accuse de manquer d'ordre dans ses expositions (*Prologue*, n. p.). La grammaire de Domínguez est ainsi dépourvue des prétentions théoriques novatrices qu'avait celle de Tramarría.
- 74 L'ouvrage présente, sans surprise, la même organisation hiérarchique que tous ses prédécesseurs en Espagne (*Prononciation, Parties du discours et Syntaxe*²⁴). Domínguez prouve que la syntaxe est maintenant systématiquement différenciée des autres parties. Dans son cas, c'est sans doute grâce à Chantreau mais l'influence de la grammaire scolaire venue de France n'est certainement pas étrangère à cette différenciation claire des différents objets d'analyse.
- 75 Domínguez inclut sous le titre *Syntaxe* (107 sqq.), dans une très courte introduction, des définitions tout à fait similaires à celles offertes par Tramarría : tout d'abord, la phrase est la réunion de mots *ordonnés* de manière à exprimer *clairement* une *pensée*. Notons déjà la présence de deux notions: le binôme pensée – expression, qui pourrait être une réminiscence de la grammaire générale (bien que cette hypothèse ne soit pas très vraisemblable), face à la clarté, liée au « parler et/ou écrire correctement » propre de la grammaire traditionnelle. Sans surprise aussi, nous lisons que la syntaxe enseigne l'usage, la place et les variations des différents *mots* qui composent la phrase et cette dernière est la *réunion de mots ordonnés* de manière à *exprimer clairement* une *pensée*. Il y a trois classes de phrases (expositives, interrogatives et impératives), donc classées uniquement en fonction de leur construction, terme que, soulignons-le, n'emploie pas Domínguez. En effet, après quelques brèves généralités, l'auteur traite *Usage et place* des différentes parties du discours.
- 76 Ces pages, qui ne diffèrent pratiquement pas de celles des prédécesseurs du XVIII^e siècle, marquent un retour en arrière par rapport à Tramarría car le cadre de la syntaxe syntagmatique n'est pas dépassé. Dans ce contexte, la phrase – simple ou complexe – est logiquement absente.
- 77 Seule *modernité* de la syntaxe de Domínguez (1844) et qui intègre ce dernier dans la grammaire de son siècle, elle comprend une page sur les figures (ellipse, pléonasme, syllepse et inversion), définies non pas comme phénomène stylistique comme chez Tramarría mais comme une transgression des *lois grammaticales* pour *exprimer avec plus de liberté* une *pensée*.²⁵ La notion d'« exception à un ordre » est bien présente dans cette définition mais, hors de la conception fondamentale de la proposition née dans la

grammaire générale et dans le contexte d'une grammaire descriptive qui ne prend en compte que des énoncés réalisés, l'exception ne peut être qu'à l'ordre *grammatical*...

- 78 On peut donc souligner, dans les analyses « syntaxiques » présentées aux apprenants espagnols des deux premiers tiers du XIX^e siècle, la permanence des notions de régime, accord, ordre des mots. Ce sont les seuls piliers conceptuels sur lesquels s'appuient régulièrement les grammairiens. Il en résulte que cette analyse reste de niveau syntagmatique et que la proposition – théoriquement et pratiquement – en est exclue. En contrepoint, il faut souligner la *modernité* de la présence des notions de *figures* provenant secondairement d'adaptations scolaires comme Levizac, Chapsal, etc., auteurs connus et cités de ce côté des Pyrénées, qui détournèrent la pensée de Dumarsais (le premier à avoir donné à ces concepts un rôle essentiel dans son organisation grammaticale). Cependant, les maîtres espagnols et, en particulier, Domínguez (1844) – mais nous avons constaté la même difficulté chez Tramarría (1829) – intègrent mal ces concepts nouveaux dans leur exposition à visée contrastive et ces derniers figurent finalement dans des sortes d'appendices théoriques, sans utilité directe pour l'apprentissage de la langue étrangère.
- 79 On sait qu'au cours du XIX^e siècle, la grammaire scolaire française élaborée en France manifeste le passage d'une conception de la proposition provenant *grosso modo* de la grammaire générale à une autre qui prend en compte l'énoncé réalisé, car, comme l'affirme Chervel :
- Dans l'évolution qui a lieu au XIX^e siècle, les fonctions, de logiques qu'elles étaient, deviennent grammaticales. La proposition cesse d'être un jugement pour devenir l'association d'un sujet, d'un verbe et de compléments. On se refuse donc à chercher derrière un énoncé réel, un énoncé idéal, conforme à un canon universel: les figures disparaissent. Tout se passe désormais au niveau de l'énoncé concret (*idem* : 155).
- 80 Cependant, la grammaire scolaire de langue française élaborée en Espagne, qui généralement s'inspire, avec un temps de latence, de ce qui, dans ce domaine, s'est fait outre Pyrénées, n'inclura pas cette phase *générale* dans sa syntaxe – les exposés sur les *figures* montrent que ces dernières ne sont pas conçues dans cette optique. Elle effectuera ainsi un changement conceptuel exactement parallèle à celui d'un Capmany (1776) transformant au XVIII^e siècle l'ordre *logique* de Dumarsais en un ordre *fréquent* ou habituel dans la langue source. Les grammairiens contrastifs des deux premiers tiers du XIX^e siècle ont opté pour une grammaire immanente, rejetant toute notion d'organisation sous-jacente et s'appliquant à des discours réalisés pour tenter d'en analyser les rapports. En effet, la prise en considération d'un ordre idéal les aurait obligé à se situer à un niveau trop abstrait de théorisation et leur aurait difficilement apporté de bénéfiques pédagogiques directs, car ils cherchaient à comparer deux langues en traduisant de l'une à l'autre et leur programme était couvert s'ils disposaient quelques instruments métalinguistiques leur permettant d'organiser leur exposés descriptifs.
- 81 On peut donc dire que la grammaire contrastive du début du XIX^e siècle – malgré quelques définitions de la phrase et des figures – est restée syntagmatique dans le triple cadre des accords, régime et construction pour des raisons d'utilité pédagogique, en rapport avec les exercices de langue auxquels préparait la mémorisation de la grammaire. Ni l'identification des parties du discours en langue source, ni *a fortiori* la distinction entre propositions principales et subordonnées n'aurait constitué des exercices rentables pour traduire correctement des énoncés français en espagnol, deux langues voisines dont les constructions sont similaires²⁶. Pour cette raison, si les figures

sont introduites *in extremis*, pourrait-on dire, chez Tramarría (1829) et Domínguez (1844), elles n'ont pu avoir qu'un statut ambigu (pas rhétorique et grammaire) et ne constituent dans aucun des deux cas une pièce clé de la syntaxe.

2.2. La syntaxe du dernier tiers du XIX^e siècle

- 82 Dans les dernières décennies du siècle, l'enseignement du français, spécialement celui des lycées – le français y est maintenant obligatoire pendant deux ans²⁷ – se développe dans des proportions importantes. Pour répondre à la demande de textes scolaires, les grammaires françaises se multiplièrent. Dans cette ample production pédagogique, nous avons retenu quelques grammaires éditées entre 1868 et 1891. Ce sont : García de Modino (1868)²⁸, Bosque y Aniento (1882)²⁹, Gaspar del Campo (1883)³⁰, Escriche y Mieg & Fernández Iparraguirre (1885)³¹, García Ayuso (1887)³² et Araujo (1891)³³, tous ouvrages théorico-pratiques (Araujo étant théorique mais se trouve complété par un cahier d'exercices) et également tous destinés (bien que non exclusivement, c'est encore le cas d'Araujo) à l'enseignement secondaire, à une époque où fleurissent les méthodes Otto, Ahn, Ollendorff, etc..., en règle générale utilisées hors de ce cadre scolaire. Comme on le sait, ces dernières ou bien se présentent sans doctrine grammaticale ou bien adoptent un ordre qui est en fonction de la progression pédagogique des exercices. Leur organisation – sauf exception – ne suit donc pas le modèle grammatical canonique et la syntaxe de la phrase est absente. La présence d'une doctrine grammaticale classique et d'applications didactiques dans nos six grammaires a été ici le critère retenu pour notre sélection qui constitue ainsi un échantillon des grammaires théorico-pratiques des quatre décennies finales du XIX^e siècle.
- 83 Dans l'analyse de l'ensemble retenu, nous suivrons les mêmes étapes que précédemment. Après avoir repéré les sources qui nous fourniront des pistes sur les modèles et les références des auteurs, nous examinerons l'organisation de la grammaire et la place qu'y tient la syntaxe. Enfin, nous analyserons les contenus de cette dernière. Cependant, nous apporterons auparavant quelques précisions sur l'enseignement grammatical en Espagne, à l'époque où furent éditées les grammaires françaises que nous allons considérer.

2.2.1. Quelques remarques sur l'organisation de l'enseignement

- 84 Le tableau 2 présente les disciplines enseignées à partir de la loi Moyano de 1857, objet de retouches non fondamentales jusqu'à l'époque que nous considérons dans cette étude.

| |
|--|
| Disciplines de l'enseignement secondaire espagnol (Loi Moyano, 1857) ³⁴ |
|--|

| |
|--|
| <p>Art. 12. L'enseignement secondaire comprend : 1°) des études générales ; 2°) des études d'application aux professions industrielles.</p> <p>Art. 13. Les études générales de l'enseignement secondaire se sont divisées en deux périodes : la première d'une durée de deux ans et la seconde, d'une durée de quatre ans.</p> <p>Art. 14. Les études générales de la première période de l'enseignement secondaire sont :</p> <p>Doctrines chrétienne et histoire Sainte.</p> <p>Grammaire espagnole et latine.</p> <p>Eléments de géographie.</p> <p>Exercices de Lecture. Ecriture. Arithmétique et dessin.</p> <p>Art. 15. Les études générales de la seconde période de l'enseignement secondaire sont :</p> <p>Religion et morale chrétienne.</p> <p>Exercices d'analyse, traduction et composition latine et espagnole.</p> <p>Rudiments de Grec.</p> <p>Rhétorique et poétique.</p> <p>Eléments d'Histoire universelle et d'Espagne.</p> <p>Développements des éléments de Géographie.</p> <p>Eléments d'Arithmétique, Algèbre, Géométrie.</p> <p>Eléments de Physique et Chimie.</p> <p>Eléments d'Histoire naturelle.</p> <p>Eléments de Psychologie et Logique.</p> <p>Langues vivantes [...]. Les règlements détermineront lesquelles [de ces langues vivantes] doivent être enseignées et apprises dans cette période.</p> |
|--|

Tableau 2

- 85 Ce tableau nous permet de voir que la grammaire espagnole n'est étudiée que dans une phase précoce des études. L'ouvrage utilisé est alors, en général, celui de la RAE, grammaire descriptive qui comporte une syntaxe traditionnelle, « inventaire des moyens de traduire le sens » rendant inutile toute visée autre que « prescriptive ou métaphysique » (telle que l'a fait noter Seguin 1999, cf. *supra*). Plus tard, selon l'article 5 de la loi citée, la langue espagnole est étudiée conjointement avec le latin, donc avec une visée contrastive qui vise surtout l'assimilation de la langue morte. De la sorte, les programmes officiels ne laissent pas de place pour un enseignement de la grammaire générale ni pour une syntaxe de la langue espagnole qui en dériverait. Le Tableau 3 ci-dessous montre également que la situation ne s'améliorera guère à l'aube du XX^e siècle.

| Plan d'étude pour l'enseignement secondaire (1901) ³⁵ | | |
|--|-----------------------------|--------------|
| Années | Matières | h/j. et j/s. |
| 1 ^e année | Langue espagnole. Grammaire | 1h. / 3j. |

| | | |
|-------------------------|---|------------|
| | À cela s'ajoutent : Géographie générale et d'Europe (1h. / 3j.) – Arithmétique et géométrie (1h. / 3j.) – Religion (1h. / 2j.) – Dessin (1h. / 3j.) – Calligraphie (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.). | |
| 2 ^e année | Langue espagnole. | 2h30 / 6j. |
| | À cela s'ajoutent : Géographie d'Espagne (1h30 / 3j.) – Arithmétique (1h. / 3j.) – Religion (1h. / 2j.) – Dessin (1h. / 3j.) – Calligraphie (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.). | |
| 3 ^e année | Latin. | 1h. / 3j. |
| | À cela s'ajoutent : Histoire d'Espagne (1h. / 3j.) – Français (1h. / 3j.) – Religion (1h. / 2j.) – Dessin (1h. / 3j.) – Géographie commerciale et statistique (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.). | |
| 4 ^e année | Latin | 1h. / 3j. |
| | À cela s'ajoutent : Histoire universelle (1h. / 3j.) – Français (1h. / 3j.) – Algèbre et trigonométrie (1h. / 6j.) – Dessin (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.) – Cosmographie (1h. / 3j.). | |
| 5 ^e année | Latin – Psychologie et logique (1h. / 3j.) – Histoire Générale de la littérature (1h. / 3j.) – Physique (1h. / 6j.) – Chimie (1h. / 3j.) – Dessin (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.) – Anglais ou allemand (1h. / 3j.). | |
| 6 ^e année | Latin – Éthique et rudiments de Droit (1h. / 3j.) – Histoire naturelle (1h. / 6j.) – Philosophie et hygiène (1h. / 3j.) – Agriculture et technique agricole (1h. / 3j.) – Technique industrielle (1h. / 3j.) – Gymnastique (1h. / 2j.) – Anglais ou allemand (1h. / 3j.). | |

Tableau 3

- 86 Les auteurs espagnols de nos grammaires de français connaissent cet enseignement de la grammaire espagnole qui, pour le temps qui y est consacré et l'âge des élèves, ne peut être que rudimentaire. En outre, les apports de la grammaire générale connue en Espagne peuvent difficilement être présentés dans ces organisations (*Plans d'études* de 1857 et 1901) qui attribuent à la langue maternelle le temps restreint que nous venons de voir. Cette absence de formation grammaticale est bien connue et l'un des grammairiens que nous étudierons souligne le fait dans le prologue de son ouvrage (Bosque y Aniento, 1882³⁶) :

Dans notre pays on enseigne les sciences, les Lettres, les Arts, l'Economie, la Politique, enfin tout sauf la grammaire espagnole.

- 87 Rappelons que la même constatation avait déjà été faite par Chantreau qui soutenait que ses élèves ignoraient les concepts grammaticaux, raison pour laquelle – se justifiait-il – il était dans l'obligation de les initier dans ce domaine, leur définissant les *instruments* de ce type, utilisés dans son ouvrage.

88 De ce fait, la grammaire de langue étrangère remplirait donc encore au XIX^e siècle le rôle de *grammatisation* des lycéens qui aurait dû normalement avoir lieu lors des cours de langue espagnole, ce qui expliquera que ces ouvrages de français comprennent des développements théoriques sur la syntaxe, sans doute à mémoriser car ils n'incluent pas d'autres applications pratiques que des traductions de phrases (en règle générale, l'analyse logique à *la française* en est absente). C'est la raison pour laquelle nous trouverons diverses pages de définitions dans les ouvrages de français, dont l'utilité, pour ce qui est de l'acquisition de la langue étrangère n'apparaît pas au lecteur moderne³⁷. Pour cette même raison, les grammairiens espagnols, se limitant à quelques principes théoriques, excluront, nous le verrons, toute visée contrastive dans la partie théorique de ces syntaxes, de la sorte considérées à la fois non directement utiles pour l'acquisition d'une langue étrangère et indispensables pour la formation grammaticale du jeune lycéen.

2.2.2. Les sources des auteurs de grammaires scolaires

89 Les sources citées par l'ensemble de nos auteurs dans leur syntaxe s'avèrent relativement peu nombreuses. En tout état de cause, nous n'oublierons pas qu'il s'agit de grammaires scolaires, genre de divulgation qui n'a pas à faire figurer ce type d'informations.

90 Les noms que nous rencontrons le plus régulièrement à un endroit ou à un autre des différents volumes étudiés sont ceux de Lhomond et Le Tellier dont la première édition date de 1811³⁸ (Escriche y Mieg 1885 : XVII) et de Noël et Chapsal (1823 ; Escriche y Mieg 1885 : 202, García Ayuso 1887 : 9, Araujo 1891 : 8, n.2). Estarac (1811) figure aussi dans cette courte liste (García de Modino 1868 : 11), ainsi que Bescherelle (1834), Larousse (1868), Chassang (1880 ; García Ayuso 1887 : 9). Littré est aussi présent (García Ayuso 1887 : 9, Escriche y Mieg 1885 : XVII).

91 L'exception à la tendance à des mentions bibliographiques peu fréquentes est Araujo qui a écrit, en même temps qu'une grammaire, une histoire – succincte – du genre grammatical qui l'amène à énumérer les œuvres sur lesquelles il s'appuie. Il cite ainsi de longues listes de grammairiens français depuis le XVII^e siècle, de Maupas à Littré en passant par Landais (1835), Bescherelle (1834), Chassang (1880), ces trois derniers noms revenant fréquemment dans ses pages. Du point de vue syntaxique, Bescherelle n'offrait pas d'analyse de la phrase (il se limitait au niveau syntagmatique), contrairement à Landais qui avait un chapitre consacré à la proposition et à la phrase (1835 : 381-403). Chassang établit la différenciation que reprendra Araujo entre une syntaxe des propositions (première section) et une autre particulière (ou *Remarques sur les diverses espèces de mots considérés dans leurs rapports avec les autres mots*) et subit l'influence de la grammaire historique. Chacune des parties du grammairien français y est suivie de commentaires dans cette dernière perspective.

92 De ces brèves constatations, nous pouvons déduire que le modèle de référence majoritaire est – au moins théoriquement, nous verrons ce qu'il en est réellement plus bas – la grammaire (I) du début du XIX^e siècle, héritière bâtarde de la grammaire générale, dans (II) des modèles le plus souvent scolaires, bien que dans un cas – celui d'Araujo (1889) – nous constatons des lectures faites dans des grammaires plus ambitieuses et dont le but était

[d']établir une 'saine doctrine grammaticale'[...] sans attacher d'importance 'à ce qu'on peut appeler la métaphysique grammaticale' (Karabétian 1998 : 228).

- 93 Ce désir d'établir une doctrine grammaticale cohérente unie au rejet de la *métaphysique* et à la présence de développements historiques se retrouveront dans la syntaxe d'Araujo (1889) qui présentera une ample théorisation de la syntaxe française, sans rompre radicalement, cependant, avec la syntaxe traditionnelle dans les grammaires descriptivo-contrastives.
- 94 Seul dans notre ensemble, Escriche y Mieg qui, avec lucidité, avait considéré peu enrichissante, du point de vue de l'acquisition de la langue étrangère, la syntaxe théorique de ses contemporains grammairiens du français, insistera sur la nécessité pour les élèves espagnols de la présence d'une syntaxe de cette L.E. dans ses spécificités par rapport à l'espagnol, s'élevant contre des auteurs qui « désireux de boire à des sources autorisées, transcrivent intégralement le corps de doctrine de Lhomond et de Chapsal, perdant de vue la finalité qu'ils se proposaient [l'enseignement d'une langue étrangère] » (Escriche y Mieg 1885: XVIII).³⁹
- 95 Escriche y Mieg (1885) se démarquera ainsi de l'*imitation* des grammairiens français par les autres pédagogues du français, supprimant toute énonciation de règles générales et optant de nouveau pour des descriptions exclusivement contrastives, à la manière de Núñez de Prado au XVIII^e siècle. Il inscrira donc – ouvertement et sans théorisation, à la différence d'Araujo – les divergences répertoriées qu'il veut présenter à ses apprenants dans l'habituel schéma tripartite: concordance, régime et construction. Par voie de conséquence, la phrase, simple ou complexe, ne pouvait être que très épisodiquement présente dans cette syntaxe contrastive d'accord et de régime, donc toute à l'*ancienne*.

2.2.3. Place de la « syntaxe » dans les grammaires scolaires

- 96 Parce que les grammairiens considèrent majoritairement qu'elle est liée à la grammatisation des apprenants et non directement à l'acquisition de la langue étrangère, la syntaxe est normalement brève dans les grammaires scolaires analysées. En outre, de nombreuses pages – au moins la moitié du total, sauf chez Araujo – y sont consacrées à des exercices de traduction (mais non à des exercices, insistons sur cet aspect, d'application des règles ou d'analyse d'énoncés), comme le montre le tableau ci-dessous.

| Place de la syntaxe dans les grammaires | | | |
|---|----------------------|-----------|---|
| Auteurs | Syntaxe | Grammaire | Règles / applications |
| García de Modino 1868 | 88 p. | 342 p. | 1/2 exposition / 1/2 exercices de traduction. |
| Bosque y Aniento 1882 | 40 p. | 214 p. | 1/2 exposition / 1/2 exercices de traduction. |
| Gaspar del Campo 1883 | 80 p. | 230 p. | 1/2 doctrine / 1/2 exercices de traduction |
| Escriche y Mieg 1885 | 60 p. ⁴⁰ | 215 p. | 1/10 doctrine / 9/10 exercices de traduction |
| García Ayuso 1887 | 110 p. ⁴¹ | 373 p. | 1/2 doctrine / 1/2 exercices de traduction |

| | | | |
|-------------|--------|-----------------|----------------|
| Araujo 1891 | 318 p. | 600 p. (2 vol.) | Sans exercices |
|-------------|--------|-----------------|----------------|

Tableau 4

- 97 Se différenciant encore de l'ensemble, la grammaire de F. Araujo présente une doctrine amplement développée (318 p.) que nous analyserons plus bas. Cependant, elle manifeste finalement la même tendance que chez les autres grammairiens : la théorisation pure sans exercices d'application.

2.2.4. Analyse de la doctrine syntaxique

- 98 Pour ce qui est de la doctrine et des concepts syntaxiques de nos grammairiens, nous tenterons de les circonscrire en considérant d'abord la définition que donnent ces derniers de cette partie de la grammaire, ensuite ce qui, pour eux, en constitue l'unité de base. Puis nous considérerons cette doctrine en elle-même.
- 99 **García de Modino** (1868). L'auteur déclare préliminairement que :
 'syntaxe' signifie arrangement, construction, parce qu'elle traite de la manière d'(I) ORDONNER LES MOTS, pour former des (II) PENSEES COMPLETES, que nous appelons phrases, propositions ou sentences (*oraciones, proposiciones, sentencias*) (1868 : 254⁴²).
- 100 Il reprend ainsi partiellement la formule traditionnelle que nous trouvons par exemple, dans une grammaire descriptivo-prescriptive, comme celle de la RAE, bien connue de tous les Espagnols :
 L'union ou le lien ou la liaison [des différentes parties du discours] est appelée par les grammairiens syntaxe ou construction et ses règles concernent seulement l'ORDRE dans lequel on doit placer les mots pour EXPRIMER SES PENSEES AVEC CLARTE (RAE 1771 : 232⁴³).
- 101 La définition de notre auteur espagnol conserve, en premier lieu, la notion de description de l'ordre des mots pour, en second lieu, une expression claire. Néanmoins, García de Modino introduit ensuite le concept de *proposition* ou *sentence*, unité de base de cette partie de la grammaire (cette notion d'unité de base était absente de la RAE) qu'il dégage sur un critère sémantique (pensée complète), comme chez Lhomond et Le Tellier par exemple. Il faut donc remarquer que la proposition, initialement non distinguée de la phrase, n'est plus l'unité de base de la grammaire. Elle n'est plus non plus, dans cette phase, « l'énonciation d'un jugement ». García de Modino adoptera ensuite un critère formel – la présence d'un verbe à un mode personnel – pour distinguer la proposition de la phrase, de sorte que la proposition peut former une phrase (*Dieu est bon*) ou être intégrée dans une phrase (*Dieu est bon, donc nous devons l'aimer*).
- 102 Notre grammairien connaît l'ouvrage de Noël et Chapsal qui avait affirmé :
 La proposition considérée grammaticalement a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois le sujet, le verbe et l'attribut (1854 : 94),
- 103 et il différencie alors parallèlement (1868 : 255) le point de vue grammatical et le logique : d'un côté, la phrase dans laquelle l'ordre des termes peut varier sans altérer le sens du segment, de l'autre côté, la proposition-jugement. Des distinctions réalisées

pour permettre une analyse de double niveau chez Noël et Chapsal se matérialisent ainsi dans une opposition terminologique entre *phrase* et *proposition* :

Une phrase sera BONNE ou MAUVAISE selon que les mots qui la constituent soient BIEN ou MAL ordonnés et unis en fonction des REGLES GRAMMATICALES de la langue dans laquelle nous nous exprimons et la proposition sera BONNE ou MAUVAISE selon qu'elle soit EN ACCORD OU NON AVEC LES REGLES DE LA MORALE. Une phrase est correcte ou incorrecte, élégante ou ordinaire, simple ou figurée; une proposition est vraie ou fausse, juste ou injuste (1868 : 254⁴⁴).

- 104 La première entité, la phrase, relève de la grammaire alors que la seconde, la proposition, de la logique (la proposition est *vraie* ou *fausse*) et de la morale (la proposition est *juste* ou *injuste*). Les deux notions de proposition et de phrase appartiennent donc pour García de Modino à des domaines différents et la différenciation ouvre la voie aux deux parties distinctes de sa syntaxe.
- 105 La première, après la reconnaissance d'un sujet grammatical opposé à un autre logique, énumère (*idem* : 255) les parties du discours qui peuvent être sujet et attribut logiques. À ces fonctions, l'auteur ajoute celle de *complément* – « qui complète le sujet et l'attribut » (*idem* : 255) – illustrant cette théorie avec l'exemple suivant :
- Une femme éplorée, avec un jeune enfant dans les bras, parla en ces termes à la reine. Parties : UNE FEMME FUT PARLANT – UNE FEMME : sujet ; EPLOREE : complément du sujet ; AVEC UN JEUNE ENFANT DANS LES BRAS : autre complément du sujet ; FUT : verbe ; PARLANT : attribut ; A LA REINE : complément de l'attribut ; EN CES TERMES : autre complément de l'attribut (1868 : 254)⁴⁵.
- 106 Dans cet extrait est donc présentée l'analyse d'une proposition, telle que l'envisageaient les Idéologues, plutôt que Noël et Chapsal, car, celle-ci, par nature réductible à trois termes (sujet, verbe, attribut est, selon notre auteur, toujours simple et il n'y a pas besoin, pour ce dernier, de recourir à l'analyse en deux phases de cette grammaire pédagogique.⁴⁶
- 107 Pour ce qui est de la phrase, elle n'est pas dans cette partie de définitions, objet de commentaire. Le fait s'explique car, nous venons de le dire, elle appartient à un autre domaine et relèvera de la grammaire, raison pour laquelle – la plupart du temps décomposée en syntagmes, il est vrai – elle sera objet du traitement traditionnel sous les étiquettes des parties du discours unies à celles de régime, concordance et construction, (traditionnelles dans les syntaxes françaises descriptives pour apprenants espagnols).
- 108 Ainsi, la bipartition initiale entre *proposition* et *phrase* détermine deux syntaxes chez García de Modino. La première est logique, la structure de la proposition y est prise en compte (sujet attribut et leurs compléments) dans une analyse proche de celle des Idéologues (cf. *supra* les analyses de Sacy). Cette partie reste purement théorique, ne présentant que des définitions sans aucune application à réaliser.
- 109 La seconde syntaxe est *grammaticale* (le terme n'est pas employé) mais elle n'introduit pas, à l'encontre de la grammaire scolaire française de son époque, les fonctions des différents éléments qui constituent la proposition. Elle répète les développements qui, traditionnellement, constituaient les trois parties de syntaxe, régime, accord et construction. Cette syntaxe a des applications : des phrases divergentes selon ces trois critères en français et en espagnol qui sont à traduire d'une langue à l'autre. Cette partition perdurera dans la grammaire française en Espagne.

- 110 Pour ce qui est de la classification des propositions, évidemment située dans la *première* syntaxe, García de Modino reprend sans originalité par rapport à la doctrine idéologique et chapsalienne, la *principale* (absolue ou non) et l'*incidente*, rattachée directement soit au sujet, à l'attribut ou à un complément des deux premiers. Il y a, sans surprise, deux catégories d'incidentes, la *déterminative* et l'*explicative*. Enfin apparaît la *subordonnée*, proposition qui ne dépend directement ni du sujet ni de l'attribut de la principale mais de celle-ci, dans son ensemble (*depende ...de toda ella*) (*IL EST BON que tu sortes*).
- 111 Arrêtons-nous à la question des figures. Nous lisons (*idem* : 257) qu'il y a quatre classes nouvelles de propositions : les *pleines*, *elliptiques*, *redondantes* et *implicites*. Nous allons montrer que ces *propositions figurées* suivant, sans solution de continuité dans le chapitre, les classes précédentes (principale et diverses sortes d'incidentes) et apparaissant sous forme de brèves définitions chichement illustrées d'exemples qui renforcent le caractère de catéchisme de ces développements, ont un statut ambivalent entre *syntaxe* et *grammaire*, parce que cette typologie est établie à la fois en rapport avec (I) la structure *profonde* de la proposition telle quelle est conçue dans la grammaire générale (et avec son analyse *logique*) et (II) la phrase (énoncé-type), cette fois telle qu'elle est conçue dans la grammaire latine étendue (en ce qui concerne les éléments qui la constituent et l'ordre qu'ils doivent y avoir) et telle qu'elle l'a été ensuite dans des œuvres contrastives comme celles de nos grammairiens franco-espagnols (Núñez de Prado et Capmany, cf. *supra*). En effet, les propositions sont jugées ou *complètes* (propositions *pleines*), ou bien il leur manque un élément (propositions *elliptiques*), ou bien il y en a un *en trop* (propositions *pléonastiques*), ou bien il y en a un seul (cas de la proposition formée par la conjonction : *Hélas*, proposition *implicite*). De la sorte, la structure *profonde* de la proposition peut être appréhendée sous ces irrégularités de surface mais, en même temps, ce qui est pris en compte par l'auteur, ce sont des constructions superficielles qui n'incluent pas tous les éléments de l'énoncé normalement attendus.⁴⁷ Ces anciens concepts de figures hérités de Dumarsais, en rapport dans la théorisation de ce dernier avec un ordre qui n'était pas *naturel* ou *logique*, avaient déjà été détournés de leur valeur initiale en Espagne, par exemple par Capmany 1776 (cf. *supra*) qui les avait utilisés, les faisant revenir dans les champs formels. Il nous semble que chez García de Modino, les *propositions figurées* sont à mi-chemin entre (I) la même interprétation formelle que chez le grammairien contrastif du XVIII^e siècle (elles doivent donc être donc objet d'une analyse grammaticale) et (II) une autre interprétation qui serait *logique* (elles sont intégrées dans un contexte qui, jusqu'à ce moment, s'est appuyé sur des bases de cette nature).
- 112 Après ce voyage préliminaire qui paraît contraint et forcé dans la syntaxe *logique* (ou plutôt sur ses marges), García de Modino regagne le terrain connu, énonçant sans ambiguïté que « La syntaxe peut se diviser en trois parties qui sont 1^o du complément ou régime; 2^o de l'accord, et 3^o de la construction » (1868 : 257).
- 113 A partir de ce moment, notre auteur foule allégrement les sentiers déjà battus par les auteurs antérieurs de grammaires françaises contrastives pour Espagnols : les parties du discours dans ces trois domaines: accords, régime et construction (c'est-à-dire l'ordre des mots dans la phrase simple), bien qu'il introduise quelques *nouveautés* terminologiques (comme les fonctions du nom dans la phrase : sujet, attribut ou complément ; 1868 : 267)⁴⁸.

- 114 En définitive, il faut souligner dans la syntaxe de García de Modino, tout d'abord, l'introduction de quelques concepts que les grammaires idéologiques vulgarisèrent en Espagne à l'époque où notre auteur publiait son ouvrage (1868), concernant la proposition, ses éléments constitutifs et leur analyse, purement logique (mais non grammaticale, nous l'avons commenté), dans des développements que doivent mémoriser les apprenants. Ce faisant, ce n'est pas l'apprentissage du FLE qui est visé mais une pure grammatisation à travers le français. Le modèle théorique, plutôt que Chapsal – référence fréquente –, serait Destutt de Tracy et Sacy (1803).⁴⁹ Soulignons aussi qu'à la même époque, les conceptions *idéologiques* pénètrent dans certaines grammaires scolaires espagnoles (voir Sarmiento 1994) et des exercices de composition espagnole et aussi de *décomposition* (analyses syntaxiques) sont proposés par les maîtres de langue maternelle, essentiellement pour rendre sensibles les constructions régulières et irrégulières (elliptiques, par exemple, cf. Calero Vaquera 1996 et son étude de Pérez y Aguado 1872).
- 115 Il faut noter en second lieu la permanence des analyses qui, elles, étaient destinées à faire acquérir le français. Ce sont celles qui présentent une description comparée du français et de l'espagnol s'articulant autour des parties du discours et des concepts traditionnels (accord, régime, construction) et restant de niveau syntagmatique.
- 116 Les traditions grammaticale et pédagogique concouraient donc chez García de Modino à ce que la syntaxe de la phrase simple et complexe (objet d'analyses *nouvelles* – en Espagne – mais peu utiles pour l'enseignement du FLE) ne fût pour les élèves qu'un pur catéchisme sans explications ni applications et pour le maître de français, par ailleurs médiocre grammairien, seulement un ensemble de définitions à introduire pour *être de son temps*. Cette syntaxe ne se comprend finalement que dans la mesure où ses concepts provenant de la grammaire générale française du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle, comme nous l'avons vu plus haut, étaient encore absents de la grammaire scolaire espagnole, la grammaire française jouant un rôle de renforcement et de complément dans la grammatisation des apprenants. Nous allons retrouver nombre de caractéristiques de la syntaxe de García de Modino dans les ouvrages édités en Espagne qui suivirent dans le temps.
- 117 **Bosque y Aniento** (1882). Cetauteur affirme préliminairement avoir voulu faire une grammaire dans laquelle il a évité⁵⁰
- le système empirique [...] et [il a] essayé de ne présenter aucune règle sans expliquer le mieux possible sa raison philosophique.
- 118 Pour cette raison, la syntaxe, définie (1882 : 148) comme *construction*, a pour unité la proposition définie comme « l'émission d'un jugement, d'une pensée ». Remarquons que les deux termes seraient donc considérés synonymes, le premier, « jugement », perdant ainsi le sens précis et technique qu'il avait dans la GGR. Quant à la phrase, de manière assez similaire à ce que nous avons vu chez García de Modino, elle est « la somme des *mots* qui contient une ou plusieurs propositions ». Notons aussi au passage la référence au « mot », unité de base de la grammaire traditionnelle, de laquelle ces auteurs praticiens ont du mal à se passer pour concevoir une organisation phrastique.
- 119 Après ces préliminaires, les éléments constituants de la proposition, sujet, attribut et copule, répondent à la définition logique qu'en donnait la grammaire scolaire idéologique du début du XIX^e siècle. Les notions de sujet ou attribut *complexe / incomplexe, simple / composé* sont introduites dans le bagage terminologique de

l'apprenant, comme chez García de Modino (1868). La doctrine sur la copule et le verbe *être* suit fidèlement cette grammaire scolaire.

- 120 Pour ce qui est des phrases complexes, Bosque y Aniento nomment les seules *incidentales* (idem : 151) qui « complètent le sens de la principale » et qu'il divise en *déterminatives* (« elles complètent le sens de la principale » ; ex. : *J'ai trouvé le livre QUE TU DESIRAIS*) et *explicatives* (« elles ajoutent une nouvelle idée » ; ex. : *Ton fils, QUI EST SENSE, est venu me voir*). Cet auteur s'engagera ensuite dans une polémique qui paraît lui tenir à cœur : il refuse de la terminologie *proposition subordonnée* argumentant qu'une proposition doit dépendre d'un terme de la proposition principale et non de cette proposition toute entière.⁵¹
- 121 Ce rejet de la « subordonnée » peut correspondre à une représentation implicite traditionnelle qui se situerait à un niveau formel, celui des mots (qui régissent ou sont régis) et non à celui d'une complétude sémantique. En définitive, il s'agirait d'un refus de la *grammaire d'idées* et de la permanence de la conception d'une *grammaire de mots* (cf. Chervel 1977 : 212-213).
- 122 Cette rapide description des contenus de la syntaxe *philosophique* de Bosque y Aniento nous permet de faire deux remarques. D'abord, la doctrine syntaxique, logique, diffère peu du modèle *idéologique* pédagogique (cf. Sacy 1803) et représente, comme chez García de Modino (1868), le premier niveau de l'analyse de Chapsal.⁵² Ensuite, notre auteur discute tout spécialement, on l'a vu, le bien fondé de la notion de subordonnée, en une polémique qui prouve que la terminologie et le concept de subordonnée ne sont pas encore passés dans le domaine des notions grammaticales universellement acceptées en Espagne. Nous reviendrons sur cette question plus bas (cf. en particulier les *Tableaux 6 et 7*).
- 123 **Gaspar del Campo** (1883) et **Escriche** (1885). Aucun de ces deux auteurs ne propose de véritable syntaxe de la phrase. Dans le domaine syntaxique, leurs développements sont descriptifs, et ne concernent que le niveau syntagmatique, classiquement contrastifs dans le second cas. Ils restent aussi articulés autour des notions d'accord et de régime dans les deux cas. Notons que Gaspar del Campo (1883) a cependant une terminologie plus de son temps que Bosque y Aniento, en particulier le régime du verbe est décrit en tant que *complément* (bien que cette partie ne soit pas considérée comme syntaxe à proprement parler, il y reconnaît le complément direct, indirect et surtout le *circonstanciel* ; 1883 : 157-161).
- 124 **García Ayuso** (1887). S'inspirant de Noël et Chapsal, cet auteur différencie d'emblée deux perspectives syntaxiques : la logique et la grammaticale. Si la définition de la proposition est logique (elle est classiquement, *l'énonciation d'un jugement*), celle de la syntaxe avait un autre caractère. Cette dernière
- traite de l'emploi et de la construction des mots. Elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent apparaître dans la proposition et la place qu'ils doivent y occuper (idem : 280)⁵³.
- 125 et insiste donc sur le formel : les accords et la place des mots qui constituent la proposition.
- 126 Remarquons aussi que le nombre de propositions dans une phrase était lié à un critère également formel : le nombre de verbes à un temps personnel qui s'y trouvait.
- 127 Pour ce qui est de la phrase complexe, nous constatons que les différents types de propositions (incidentes, déterminatives, explicatives) constituent un ensemble non

hiérarchisé, complété avec les coordonnées et les circonstancielles (1887 : 283). Le fait le plus notable pour nous y est l'affirmation que l'incidente est « mécaniquement reconnue » (*ibid.*) car elle est toujours introduite par un pronom relatif ou une conjonction. Cette distinction formelle, non discutée et inopinément introduite au milieu d'une exposition qui a mis en œuvre des concepts de base logique, montre la dérive du grammairien vers l'analyse traditionnelle qui se produit par le biais de l'appui sur le repère connu : les mots (classés dans les catégories du discours).⁵⁴

- 128 Les propositions *pleines*, *elliptiques* et *implicites*, comme chez Bosque y Aniento (1882), sont introduites dans la typologie propositionnelle. Nous n'y notons pas de différences notables avec ce que nous avons analysé de manière détaillée (cf. *supra*) dans García de Modino (1868). Nous nous y situons, sans surprise, entre le formel et le logique.
- 129 On peut donc encore conclure chez García Ayuso à une différenciation initiale entre le plan logique et le plan grammatical qui reprend Noël et Chapsal (« la proposition considérée grammaticalement a autant de parties que de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois: le sujet, le verbe et l'attribut » ; cf. *supra*). Cependant, les critères formels interviennent presque constamment, prouvant la prégnance des anciens concepts – ceux que véhicule la grammaire descriptive traditionnelle d'origine latine – que le grammairien marie, de façon plus ou moins cohérente, avec des notions d'analyse propositionnelle vulgarisés dans la grammaire scolaire de langue maternelle depuis le début du siècle. En somme, une analyse bien décevante chez ce philologue reconnu de son temps qui n'apporte ici rien de neuf et qui, en outre, ne tente pas l'harmonisation de ses divers emprunts.
- 130 En conclusion sur la doctrine syntaxique des grammaires traitées dans les parties qui précèdent, soulignons que ces ouvrages reconnaissent souvent la proposition. Celle-ci, composée des mêmes éléments de base que dans la GGR et les grammaires pédagogiques des Idéologues, est alors un « jugement ». Parfois aussi, si ce terme « jugement » apparaît, il n'est pas compris dans le sens *technique* de la GGR mais représente simplement l'équivalent de l'« expression d'une pensée complète ». Pour cette raison, il n'est pas rare de constater la confusion conceptuelle et terminologique entre la phrase simple (énoncé à un seul verbe) et cette proposition logique (dont le sens est complet).
- 131 Les concepts de la grammaire générale y apparaissent presque toujours sous forme de définitions ou de courtes règles qui ne sont pas expliquées. Cependant, ces distinctions premières, ou bien parce qu'elles ne sont pas clairement assimilées dans leurs conséquences théoriques par les praticiens espagnols du français ou bien parce qu'elles ne sont pas utiles pédagogiquement, débouchent inévitablement dans la reprise du modèle d'analyse syntaxique traditionnel mettant en jeu les concepts classiques de mots classés dans les catégories du discours, articulées, à leur tour, autour des entrées : accord, régime et place des mots.
- 132 Il est à noter aussi que le traitement des propositions figurées illustre la position ambiguë face à certains concepts plus nouveaux. On voit bien que les grammairiens espagnols du français – tout comme ceux de langue maternelle d'ailleurs – hésitent à accorder à ces entités une interprétation logique face à une autre formelle. Il en va de même pour une notion comme, par exemple, celle de complément considérée, dans le cadre de la proposition, une valeur logique mais aussi comme synonyme de régime du verbe.

- 133 Pour ce qui est de la terminologie concernant la phrase complexe, la dénomination « incidente » reste majoritairement en vigueur, bien que la « subordonnée », déjà présente y est cependant encore vivement discutée dans un cas. La tendance est à toujours s'appuyer sur des critères formels (la nature de la jonction : relatif ou conjonction) pour différencier *incidentes* et *subordonnées*.
- 134 Quant à la pédagogisation de cette syntaxe de la phrase, elle consiste, dans le meilleur des cas, en la traduction de brefs énoncés sans rapport avec les notions assimilées. Il n'y a pas d'applications directes, l'analyse logique française n'est introduite que comme illustration de définitions ou de précisions terminologiques. La finalité de cette syntaxe est donc clairement – pour les raisons que nous avons vues plus haut – la grammatisation des apprenants qui doivent mémoriser cette syntaxe comme un dogme de foi. De là que les praticiens réalisent leur tâche manifestement sans conviction. De là, le caractère succinct des définitions et des développements, souvent du type question-réponse. De là, enfin, des analyses qui mêlent des concepts d'origine et de plan, pour nous, différents, sans que les auteurs semblent en être conscients, ou pire, sans qu'ils y attachent de l'importance...

2.3. La syntaxe de F. Araujo (1889)

- 135 La longueur tout à fait exceptionnelle – plus de 300 pages⁵⁵ – de la syntaxe de F. Araujo (1889 [1907])⁵⁶ et sa meilleure intégration dans le processus d'enseignement du FLE nous oblige à un examen détaillé de son organisation et de la doctrine qui y est présente. Elle servira de conclusion à notre examen de la syntaxe dans les grammaires françaises pour Espagnols.
- 136 La définition de la syntaxe avait situé d'emblée le grammairien dans le courant qui, rejetant à la fois empirisme et philosophie, veut montrer les *lois* auxquelles obéit la langue :
- La syntaxe est la partie de la grammaire qui étudie les *lois* qui règlent les *rappports des mots dans la proposition* (1907 : 7 ; nous soulignons).
- 137 Cependant, cette même définition montre aussi que pour Araujo la syntaxe n'est que l'étude des rapports des mots entre eux dans le cadre de la proposition – ce terme n'ayant ici que le sens d'énoncé sans la valeur logique que la GGR lui avait attribué –, en une restriction qui exclut donc de cette partie de la grammaire l'étude des rapports des différentes propositions entre elles, dans le cadre, cette fois, d'une phrase complexe.
- 138 Après cette définition, de façon cohérente, la syntaxe restera classique et nous ne nous étonnerons pas non plus de la voir s'articuler en fonction des trois concepts classificatoires habituels dans les ouvrages précédents : concordance, régime et construction et, simultanément, autour des habituelles notions des parties du discours.
- ⁵⁷ Notons cependant, que cette organisation, qui n'était pas discutée dans les ouvrages pour Espagnols que nous avons analysés, fait ici l'objet d'une justification. Le grammairien pose que dans des énoncés il existe entre les mots :
- des rapports de conformité aux accidents grammaticaux des mots ;
 - des rapports de dépendance et de subordination ;
 - des rapports d'ordre ou de placement suivant la place que chaque mot tient dans la proposition (1907 : 11),

- 139 en une précision reprenant une double distinction de Beauzée – identité et dépendance – (à laquelle nous avons déjà fait allusion, cf. *supra* 1.1.1.), qui vient donc étayer théoriquement les notions d'accord, de régime et de construction.⁵⁸ Comme nous le verrons plus bas, ces trois mêmes concepts, qui ont ici la valeur formelle qui leur est traditionnelle dans les grammaires descriptives, acquerront une valeur logique et deviendront la base de l'analyse des éléments constitutifs de la proposition.
- 140 Dans cette *syntaxe* (prise dans le sens restrictif que lui donne Araujo), les développements reprennent *grosso modo* la question des divergences entre français et espagnol traitées depuis Núñez de Prado (1728), à la différence près qu'Araujo est à la fois nettement plus exhaustif et moins ouvertement contrastif que ses prédécesseurs et que – fait nouveau à souligner – ses pages intègrent la terminologie des fonctions grammaticales (sujet, complément direct, complément indirect, complément du nom⁵⁹) présente dans les grammaires outre Pyrénées. Ainsi, toutes les catégories du discours sont envisagées sous ces trois aspects et dans toutes leurs fonctions possibles.
- 141 Finalement, cette *syntaxe* ayant pour unité inférieure le mot et pour unité supérieure le syntagme – nous avons dit qu'elle décrit les règles de combinaison des mots entre eux dans le cadre des syntagmes nominaux, adjectivaux ou verbaux –, elle exclut tant la proposition que la phrase (telles que ces deux entités ont été définies par Araujo) de cette organisation, de sorte que dans les objets qu'elle traite, elle s'avère ainsi tout aussi classique que dans ses contenus. Cependant, nous savons qu'Araujo n'est pas unique en son genre à son époque. Certaines grammaires scolaires françaises comme, par exemple, Larousse (*De la syntaxe* 1868 : 333-545), ou Chassang (1880 *Remarques sur les diverses espèces de mots considérés dans leurs rapports avec les autres mots*, 2^e section ; chapitres 1 à 9) avaient parallèlement une *syntaxe particulière* du même genre. La différence entre ces derniers et Araujo réside dans le fait suivant : pour structurer leurs développements, les premiers ne s'appuyaient plus directement sur les notions de *concordance*, *régime* et *construction* mais leurs entrées étaient les *parties du discours* elles-mêmes, tandis que le second, Araujo, multiplie les entrées (trois pour chaque partie du discours). En conséquence, il se voit obligé, pour ne pas se répéter, de procéder à une répartition des *règles* du français qui est assez arbitraire et qui le mène par exemple, à vider de contenus la section *Régime* (qui a seulement 7 pages) et à hypertrophier la section *Construction* (qui en a 130).⁶⁰ On sait que, par exemple, certaines classes comme les *pronoms*, entre autres, peuvent être considérés comme régime d'un verbe ou comme éléments qui contreviennent l'ordre *sujet – verbe – objet*. Araujo, privilégiant la seconde option, met par là même, l'accent sur le formel (la place dans la séquence des composants de l'énoncé), en une caractéristique qui n'est pas dépourvue de signification pour ce qui est de l'analyse des positions théoriques implicites de notre grammairien.
- 142 Après cette *syntaxe* qui n'est pas arrivée à traiter le niveau de la phrase, demeurant simplement syntagmatique, Araujo en conçoit une seconde partie, beaucoup moins attendue, qu'il intitule *Théorie du discours ou Phraséologie*. Il est à souligner tout d'abord que, si nous relisons la définition de cette partie de la *syntaxe* (cf. *supra*), ladite *Théorie du discours* a un statut ambigu et sa nature syntaxique elle-même n'est pas claire. Une analyse quelque peu détaillée de ces pages nous permettra de juger de cette partie, *complètement originale* aux dires d'Araujo (1907 : 197, n. 5).
- 143 Cette *Théorie du discours* est divisée en trois sous-parties : 1°) la *Composition* (idem : 199-252) qui consistera en une « analyse des relations des propositions dans le

discours » (*idem* : 198) ; 2° l'*Idiologie* (*idem* : 252-280) qui présentera idiotismes et proverbes ; enfin, 3° la *Tropologie* (*idem* : 280-291) qui concernera les formes figurées.

| Organisation de la syntaxe d'Araujo | |
|---|--|
| <i>Théorie de la proposition</i> : syntaxe (Phrase simple) | <i>Théorie du discours</i> : phraséologie (Phrase complexe) |
| Concordance | Composition |
| Régime | Idiologie |
| Construction | Tropologie |

Tableau 5

- 144 La présence des deux dernières sous-parties (*Idiologie* et *Tropologie*) est justifiée didactiquement (mais non grammaticalement, notons-le) : il s'agit pour Araujo de données intéressantes « pour tous ceux qui veulent connaître à fond le français » (*idem* : 253). De fait, l'*Idiologie* consiste en des inventaires toujours articulés autour des parties du discours, proches de ceux de Capmany, alors que la *Tropologie* énumère des phrases qui incluent métaphores, métonymies, etc. L'ensemble, dans son hétérogénéité, semble répondre au désir du grammairien d'être exhaustif dans son parcours dans la langue française mais le lecteur ne peut s'empêcher de voir ces deux sections comme des sortes de fourre-tout linguistiques, typiques des parties finales des grammairiens du français au XVIII^e siècle (cf. *supra* 1.2.3.).⁶¹
- 145 Pour la raison qui vient d'être donnée, nous nous arrêterons seulement à la première partie, appelée *Composition* car c'est elle qui contient l'analyse de la phrase complexe (bien que ce terme ne soit pas employé). Araujo y reprend la distinction antérieure concernant les types de rapports entre les mots (cf. *supra*) et il les applique aux constituants de la phrase:

| Rapports entre éléments de la proposition et propositions entre elles dans le cadre de la phrase | | |
|--|-------------------|--|
| <i>Théorie de la proposition</i> (Phrase simple) | Types de rapports | <i>Théorie du discours</i> (Phrase 'complexe') |
| Concordance | Identité | Coordination |
| Régime | Détermination | Dépendance ou subordination |
| Construction | | Ordre ou place des propositions |

Tableau 6

- 146 Cette découverte de la similitude de fonctionnement entre mot et proposition n'était pas nouvelle dans la grammaire française (Chervel 1977 : 213) quand Araujo l'adopte. Cependant, le schéma (qui reprend deux notions à valeur logique déjà présentes chez Beauzée, cf. *supra*) a la vertu indéniable d'unifier l'analyse de deux objets différents

(mots dans l'énoncé simple à un seul verbe⁶² et proposition dans l'énoncé complexe ou phrase à plusieurs verbes). Cependant, il met aussi en évidence son absence de base théorique dans la case vide du tableau qui, à son tour, explique chez notre auteur les contenus presque inexistantes (1907 : 251-252) d'un chapitre se limitant à des affirmations générales (peu instructives) du type :

Les propositions coordonnées se construisent indifféremment, suivant le goût de chacun, ou d'après les exigences du sens de la phrase (*idem* : 252).

- 147 En réalité, les deux parties les plus développées seront celles qui correspondent à la présentation de la doctrine sur coordination et subordination. Voyons en quoi consiste cette doctrine.
- 148 *L'homme* (1) qui remplit ses devoirs mérite (3) que tout le monde l'estime (p.: 207) illustre l'existence de deux types de subordonnées selon Araujo.

| Évolution de la conception de la phrase complexe dans les grammaires scolaires du français au XIX ^e siècle en France | | | |
|---|---|---------------------------|---------------------------------|
| Première grammaire scolaire | Incidente : a- déterminative b- explicative | | |
| Deuxième grammaire scolaire 1850-1870 | Incidente : a- déterminative b- explicative | Subordonnée | |
| Deuxième grammaire scolaire 1870-1900 | Incidente : a- déterminative b- explicative | Subordonnée complétive | Subordonnée circonstancielle |

Tableau 7 (CherVEL 1977 : 230).

| Évolution de la conception de la phrase complexe dans les grammaires scolaires du français pour Espagnols au XIX ^e siècle | | | |
|--|---|------------|--|
| Bosque y Aniento 1881 | Incidente : a- déterminative b- explicative | | |
| García Ayuso 1887 | Incidente : a- déterminative b- explicative | Complétive | |

| | | | |
|--------|--|---------------------------|---------------------------------|
| Araujo | Subordonnée incidente a- déterminative b- explicative | Subordonnée complétive | Subordonnée circonstancielle |
|--------|--|---------------------------|---------------------------------|

Tableau 8

- 149 La première est une incidente (1) qui, selon la définition classique, complète (détermine) ou explique un terme de la principale. Il est à noter que cette distinction, purement sémantique, empruntée à la grammaire française, n'est pas claire pour Araujo qui définit, de manière significativement embarrassée, la première comme « développant la signification » et la seconde comme une « concrétion de la signification » (ibid.). En tout cas, l'argument de la dépendance directe d'un nom de la principale n'est pas repris. L'exemple présenté montre aussi l'existence de complétives que notre auteur relie immédiatement avec un groupe de verbes sémantiquement proches. Araujo s'avère donc bien plus à l'aise quand il s'agit d'éléments formels qui servent à délimiter les catégories, comme dans le cas des complétives mais aussi dans celui des circonstancielle, liées parallèlement à un type donné de conjonctions. Il est en conséquence à remarquer, d'abord, la prégnance du sémantique qui en dernier recours sous-tend toujours les explications, ensuite, le fait qu'Araujo introduit des notions identiques à celles que maniaient les auteurs de la grammaire française de son époque. Sa doctrine est donc à jour par rapport à ses contemporains français (ce n'est pas le cas des autres grammairiens Espagnols), comme le montrent les tableaux 7 et 8.
- 150 En définitive, du point de vue théorique, la partie de syntaxe phrastique analysée montre qu'Araujo a lu les Français dont les concepts sont assimilés. Ses sources sont apparemment les traités scolaires (Guérard 1851, Larousse 1868, Chassang 1880) mais notre auteur n'a pas copié servilement. La raison de sa macro-réorganisation tient pour nous dans le fait suivant. Le grammairien a pour objectif une description visant une grammatisation des apprenants (nous avons vu pourquoi en 2.2.1.) ainsi que l'initiation à certaines analyses théoriques récentes, mais en même temps, ces objectifs coexistent avec le souci de permettre l'assimilation de la langue. En conséquence, comme ces prédécesseurs, Araujo adopte classiquement une présentation qui privilégie le niveau syntagmatique, c'est-à-dire celui qui, d'une part, est traditionnellement considéré indispensable à connaître pour l'apprentissage du français par des Espagnols et d'autre part, accumule depuis deux siècles un corpus de remarques contrastives franco-espagnoles. Ce sont ces deux faits, en rapport avec la pédagogie d'une part, et la tradition grammaticale de l'autre, qui expliquent la longueur de la partie offrant des données de syntaxe syntagmatique (la plupart, reprises, comme nous venons de le dire, des grammaires contrastives classiques, Núñez de Prado 1728, Chantreau 1781, etc.). Les apprenants/lecteurs espagnols auraient besoin, *pratiquement* (c'est-à-dire pour l'acquisition du français) de données de ce niveau (voir n. 63). Au contraire, l'analyse de la phrase serait moins directement utile dans ce processus pédagogique d'assimilation du français par des Espagnols, d'où une extension moindre.
- 151 Néanmoins, l'option d'Araujo pour privilégier la description des relations syntagmatiques au détriment des phrastiques – que nous venons d'expliquer par des raisons didactiques – peut être due aussi, dans le fond, à la permanence d'anciennes conceptions syntaxiques théoriques. Dans ce cas, le niveau de la phrase relèverait

encore du style et de la rhétorique et ne serait pas intégré totalement dans la grammaire. Cette interprétation est renforcée par la présence, entre les deux parties de la syntaxe (respectivement syntagmatique et phrastique), d'un chapitre intitulé *Construction figurée* (1907 : 183-193) consacré classiquement aux phrases dans lesquelles l'analyse peut mettre en évidence l'existence de figures, à l'origine, on le sait, adoptées par Dumarsais, et utilisées ensuite, instrumentalement, par les grammairiens scolaires du début du XIX^e siècle (cf. *supra*). Ces développements – qui s'intègrent aussi mal dans l'optique d'une syntaxe mettant en évidence les relations de niveau syntagmatique que dans celle d'une syntaxe analysant les relations de niveau phrastique dans les phrases complexes (dans ce dernier cas comme dans le premier, considérées en *surface*⁶³) – montreraient la persistance de vieilles idées et mettraient le doigt sur la difficulté qu'éprouva Araujo à exclure les concepts nés dans la grammaire générale d'une nouvelle théorisation, dont la perspective est maintenant purement immanente. Ces deux *strates* de concepts grammaticaux se révèlent dans la pratique, de manière claire, dans la juxtaposition, chez Araujo, de contenus qui étaient difficilement compatibles entre eux d'un point de vue seulement théorique.

- 152 En conclusion, Araujo apparaît comme une somme de toutes les optiques et de toutes les conceptions grammaticales des deux siècles antérieurs, faisant coexister d'abord plusieurs visées pédagogiques : grammatisation pure, divulgation de concepts récents, assimilation de la langue par des apprenants étrangers. Ensuite, du point de vue théorique, le grammairien accumule de même, sans jamais rien exclure, ce que les grammairiens du passé ont intégré dans leur œuvre. C'est la raison pour laquelle, en particulier, la syntaxe des figures, propre du XVIII^e et XIX^e siècles, est présentée chez Araujo conjointement avec l'analyse logique de la phrase complexe (qui évidemment l'exclut) et dans laquelle les classiques accord, régime et construction se superposent aux – relativement – modernes fonctions grammaticales (en particulier, celles des compléments). Étrange entreprise donc, marquée de nombreuses influences plus anciennes et d'autres toute récentes, qui, doctrinalement, peut être vue comme une mosaïque aux morceaux mal assemblés ou, au contraire, comme une encyclopédie grammaticale qui rassemble tous les savoirs et qui, pédagogiquement, peut apparaître comme une œuvre aussi bien destinée à l'apprentissage d'adolescents débutants qu'à la formation de leurs enseignants. Ces caractéristiques expliquent que la phrase complexe, présente et à jour dans sa conception, coexiste avec une syntaxe du mot à l'ancienne, sans différence de nature, dans le fond, avec ce qu'avaient offert les autres grammairiens du français en Espagne à la même époque...

Conclusions

- 153 Tout d'abord, les grammaires du français pour Espagnols, dès le début du XIX^e siècle, incluent régulièrement une partie appelée Syntaxe. Cette présence se doit, pour nous, à une double influence, l'une espagnole (Chantreau 1881) qui insista sur la nécessité d'une syntaxe – nous avons vu comment il la concevait – et l'autre française, la grammaire scolaire, qui – on le sait – vulgarisa les concepts des Idéologues pour rendre possible l'analyse logique (d'abord, de *première époque*, selon la différenciation établie par Chervel 1977, ensuite, de *seconde époque*).
- 154 Du point de vue de ce que nous avons appelé la *doctrine* au cours de cette étude, nous soulignerons que les développements classiques, articulés autour des non moins

classiques parties du discours en fonction des trois sortes de rapports tout aussi habituels (concordance, régime et ordre des mots), sont toujours présents, en une syntaxe donc syntagmatique, que les auteurs considèrent dans tous les cas pédagogiquement indispensable pour l'acquisition de la langue française. Cependant, nous pouvons voir en même temps l'introduction progressive de concepts nouveaux en relation avec la phrase. Notons que cette dernière restera jusqu'à la fin du siècle – sauf chez Araujo [1907] – une notion presque toujours confondue avec la proposition (composée de sujet, verbe et attribut parce qu'elle provient, dans un premier temps, des Idéologues, et plus tard, des grammaires scolaires françaises éditées dans la première moitié du siècle outre Pyrénées).

- 155 Il faut souligner aussi que les auteurs espagnols consacrent presque toujours quelques pages aux figures qui ou conservent parfois un statut encore proche de la rhétorique ou, au contraire, sont définies comme une *transgression de l'ordre grammatical* (Domínguez 1844).
- 156 Nous ne devons pas nous surprendre de telles positions si nous savons que nos auteurs espagnols sont en réalité des *contrastivistes* et que la grammaire qu'ils élaborent, foncièrement différentielle, a pour pôles de la comparaison non la *phrase idéale* vs. la *phrase réalisée* (comme dans la tradition de la GGR au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle) mais la *phrase française réalisée* vs. la *phrase espagnole réalisée*. Dans ces conditions, l'incompréhension des bases de la grammaire des Idéologues de la part de ces grammairiens espagnols était attendue. D'ailleurs, nous avons pu voir que la doctrine des auteurs français sera mieux comprise de ce côté des Pyrénées, quand ces derniers en viendront, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à une grammaire totalement immanente (surtout destinée, comme on le sait, à rendre possible la réalisation des analyses grammaticale et logiques). A la fin du siècle, des auteurs espagnols esquisseront donc, sur le modèle de ce qui se fait de l'autre côté des Pyrénées, une syntaxe de la phrase (simple et complexe), et cette syntaxe en analysera de manière d'autant plus précise les diverses sous-catégories qu'elle ne sera pas seulement destinée à un public scolaire (c'est encore le cas d'Araujo [1907]).
- 157 En fait, dans les grammaires françaises pour Espagnols, (I) la présence de la syntaxe de la phrase est due à sa fonction de grammatisation des apprenants (qui n'ont pas de préparation de ce genre dans leur *cursus* scolaire) et (II) son caractère succinct et schématique provient de son inutilité pratique dans le processus d'acquisition de la langue française. Ces deux dernières caractéristiques – présence, pour des raisons externes, d'une syntaxe de la phrase française et brièveté de cette partie – sont les raisons pour lesquelles ces pages prennent toujours – sauf chez Araujo dont la visée diffère de celle de ses prédécesseurs – des allures de catéchisme égrenant en d'obscures définitions une *doctrine* abstruse, dépourvue de finalité pour ses destinataires.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- AGUILAR Y CLARAMUNT, Simón. 1878. *Tratado de análisis gramatical y lógico. Nueva edición cuidadosamente corregida*. Paris : Garnier Hermanos.
- ARAUJO, Fernando. 1889. *Gramática razonada histórico-crítica de la lengua francesa*. Madrid – Toledo – París.
- ARNAUD, Antoine – Claude, LANCELOT. [1660] 1980. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Genève : Slatkine Reprints.
- ARNAUD, Antoine – Claude, LANCELOT. [1662] 1980. *La logique ou l'art de penser, Contenant, outre les regles communes, plusieurs observations communes propres à former le jugement*. Paris : Jean Guignart (Genève : Slatkine Reprints).
- BEAUZEE, Nicolas. 1767. *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues* (2 vol.). Paris : J. Barbou.
- BESCHERELLE (frères). 1834. *Grammaire nationale [...]*. Paris : Bourgeois-Maze.
- BOUCHOT, Léopold. 1760. *Différence entre la grammaire et la grammaire générale et raisonnée. Cette dernière ne peut servir d'introduction à aucune langue*. Pont-à-Mousson : F. Thévenin et M. Thiery.
- BOSQUE Y ANIENTO, Julian. 1882. *Curso de lengua francesa dedicado a los alumnos de Institutos, Escuelas especiales y Seminarios* (2 vol.). Castellón.
- BOYER, A. [1694] 1725. *The Compleat French-Master for Ladies and Gentlemen. Being a New Method, to Learn with ease and delight the French Tongue, as it is now spoken in the Court of France*. London : S. Ballard.
- BUFFIER, Claude. [1709] 1711. *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée*. Bruxelles : Jean Léonard.
- CALDERÓN, Juan. 1843. *Análisis lógica y gramatical de la lengua española*. Madrid : revista Gramatical.
- CALZADA, Bernardo María [cf. Condillac 1784].
- CAPMANY, Antonio (de). 1776. *El arte de traducir del idioma francés al español*. Madrid : Sancha.
- CHASSANG, Marie A. 1880. *Nouvelle grammaire française. Cours supérieur avec des notions sur l'histoire de la langue et en particulier sur les variations de la syntaxe du XVI^e au XIX^e siècle*. Paris : Garnier.
- CHANTREAU, Pierre Nicolas. 1781. *Arte de hablar bien francés o gramática completa*. Madrid : Sancha.
- CHIFLET, Laurent. [1659] 1973. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Genève : Slatkine Reprints.
- CONDILLAC, Etienne Bonnot (de). 1775. *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme* T. 1. Grammaire. Parme : Deux Ponts.
- 1780. *La logique ou les premiers développements de l'art de penser*. Paris : L'Esprit et De Bure l'aîné.
- 1784. *La lógica ó Los principios elementales del arte de pensar*. Burdeos : Lacalle Joven y sobrino.
- 1795. *Oeuvres philosophiques* (4 vol.). Paris : Dufart.
- 1798. *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues avec leur application particulière à la langue française*. Paris : chez A.J. Ducour .
- COURT DE GEBELIN, Antoine. 1772. *Histoire naturelle de la parole, ou origine du langage, de l'écriture et de la grammaire universelle, à l'usage des jeunes gens*. Paris : Valleyre l'aîné.

- DESTTUT, Comte de Tracy. 1801. *Eléments d'idéologie*. Paris : Courcier.
- . 1843. *Elementos de verdadera lógica. Compendio o sea extracto (sic) de los elementos de ideología del Senador Destutt=Tracy (sic) formado por el presbítero D. Juan Justo García, Catedrático de la Universidad de Salamaca* (2^a ed. corregida). Madrid : Imprenta de Fuentenebro.
- DOMERGUE, F. Urbain. 1791. *Grammaire française simplifiée ou traité d'orthographe, avec des notes sur la prononciation et la syntaxe, des observations critiques et un nouvel essai de prosodie*. Paris: Guillaume [édit. consultée : Micro-fiches 'Archives de la linguistique française 1500-1900'. Centre d'étude du français moderne et contemporain CNRS-AUPELF].
- . 1803. *Manuels des Etrangers amateurs de la langue française, ouvrage utile aux Français contenant tout ce qui a rapport au genre et à la prononciation et dans lequel l'auteur a prosodié avec des caractères dont il est l'inventeur la traduction qu'il a faite en vers français de 150 distiques de Virgile, d'Horace, etc.* Paris : Librairie économique.
- DOMÍNGUEZ, Ramón Joaquín. 1844. *Nueva gramática compuesta para el uso de los españoles y consultada con los mejores autores*. Madrid.
- DU MARSAIS, César Chesneau. 1722. *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*. Paris : E. Ganeau, Quillau Père & fils, J. Dessaint.
- . [1729] 1797. *Les véritables principes de la grammaire ou nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*. Paris : Pougin.
- . [1730] 1775³. *Des tropes, ou des différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue, ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs et qui peut servir d'introduction à la rhétorique et à la logique. Avec un commentaire destiné à rendre plus utile que jamais cet excellent ouvrage classique par Pierre Fontanier*. Genève : Slatkine Reprints (1967).
- . 1769. *Logique et Principes de grammaire, ouvrages posthumes en partie et en partie extraits de plusieurs traités déjà parus*. Paris : E.-François Drouet [édit. consultée : 'Archives de linguistique française 1500-1900'. Centre d'étude du français moderne et contemporain CNRS-AUPELF].
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des métiers*. 1751-1777. Par une société de Gens de Lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert [...]. Paris : Briasson & C^{ie}.
- ESCRICHE Y MIEG, Tomás – FERNÁNDEZ IPARRAGUIRRE, Francisco. 1885. *Método racional de lengua francesa*. Guadalajara.
- ESTARAC, Auguste 1811. *Grammaire générale*. Paris : H. Nicolle.
- FROMANT (abbé). 1745. *Supplément à la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Paris.
- . 1756. *Réflexions sur les fondemens de l'art de parler, pour servir d'éclaircissemens et de supplément à la Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Prault père.
- GALMACE, Antonio. 1748. *Llave nueva y universal para aprender con brevedad y perfección la lengua francesa sin auxilio de maestro* [...]. Madrid : Gabriel Ramírez.
- GARCÍA AYUSO, Francisco. 1887. *Gramática francesa Método teórico-práctico*. Madrid.
- GARCÍA, Juan Justo. 1843. [cf. Destutt de Tracy 1801].
- GARCÍA DE MODINO, José. 1968. *Gramática francesa teórico-práctica, elemental y Filosófica*. Valladolid.
- GASPAR DEL CAMPO, Antonio. 1883. *Arte teorico-práctico para aprender la lengua francesa*. Zaragoza.
- GIRARD, Gabriel (abbé). 1747. *Les vrais principes de la langue française*. Paris : le Breton.

- GIRAULT-DUVIVIER, Charles-Pierre. 1811. *Grammaire des grammaires* (2 vol.). Paris.
- GUERARD, Michel-Maurice. 1851. *Cours complet de langue française*. Paris : Dezobry et Magdeleine.
- HARRIS, James – THUROT, François (trad.) – JOLY, André. [1751] 1972. *Hermès or a philosophical inquiry concerning language And universal grammar - Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle*. Paris : impr. de la République [Genève : Droz ; le reprint de 1972 concerne l'édition de 1796].
- JACOTOT, Joseph [1823] 1829⁴. *Enseignement universel. Langue étrangère*. Paris : Bureau du Journal de l'Education intellectuelle.
- LANCELOT, Claude. 1660. *Nouvelle Méthode pour apprendre en peu de temps et facilement la langue espagnolle*. Paris : Pierre Le Petit.
- LANDAIS, Napoléon. 1835. *Grammaire Générale des Grammaires Françaises*. Paris : Bureau central.
- LARIVE et FLEURY. 1875. *Troisième année de grammaire, révisions et compléments de grammaire. Formation des mots- style et composition - littérature - Histoire littéraires (biographies et morceaux choisis)*. Paris : Librairie classique A. Colin
- LAROUSSE, Pierre. 1868. *Méthode lexicologique*. Larousse. Paris : Larousse.
- LEVIZAC, Jean de (abbé). 1797. *L'Art de parler et d'écrire correctement la langue française; ou grammaire philosophique et littéraire de cette langue, à l'usage des Français ou des Etrangers qui désirent en connaître à fond les principes, les beautés et le génie* (Londres, 1797).
- LITRE, Emile. 1861. *Histoire de la langue française*. Paris : Hachette.
- . 1862. *Dictionnaire historique, étymologique et grammatical*. Paris : Hachette.
- LHOMOND, Charles-François – Diaz de la baeza. [1780] 1836. *Elemens de la grammaire française*. Paris : Jules Delalain (Trad. esp.: Elementos de gramática francesa de Lhomond). (cf. aussi Sánchez Ribera 1821).
- LHOMOND, Ch.-Fr. – LE TELLIER, Charles- Constant. 1805. *Grammaire française de Lhomond à l'usage des Lycées*. Nouvelle édition revue et corrigé par Charles- Constant-Lettellier. Paris : Le Prieur.
- MARTÍNEZ GÓMEZ GAYOSO, Benito. 1743. *Gramática de la lengua española reducida a breves reglas y facil método para instruccion de la Juventud, nuevamente añadida y enmendada por su autor Don Benito Martinez Gomez Gayoso*. Madrid : D. Gabriel Ramirez.
- MATA Y ARAUJO, Luis (de). 1805. *Nuevo epítome de gramática española, o verdadero y sencillo método de enseñar el castellano por principios generales a la filosofía común de las lenguas, arreglada también a la latina para facilitar su estudio*. Madrid : Imp. de la administración del Real Arbitrio de Beneficiencia.
- MAUPAS, Charles. [1607] 1973. *Grammaire et syntaxe française contenant reigles bein [sic] exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de nostre langue, en faveur des estrangers qui en sont désireux*. Genève : Slatkine Reprints (édit. de 16182).
- NOËL, François-Joseph-Michel – CHAPSAL, Charles-Pierre. 1823. *Nouvelle grammaire française sur un plan tres-méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles*. Paris : V^{ve} Nyon Jeune.
- NÚÑEZ DE PRADO, P. José. 1728. *Gramática de la lengua francesa dispuesta para el uso del Real seminario de nobles*. Madrid : Alonso Balbás.
- OLIVET, Abbé P.-J. (d'). [1736] 1775. *Remarques sur la langue française. Prosodie Française à la suite des Synonymes François par l'Abbé Girard*. Paris : Plomteux.

PÉREZ Y AGUADO, S. 1872. *Tratado de sintaxis de la lengua castellana, precedido de un breve análisis de las funciones de las palabras y de ligeras nociones de ideología y gramática general*. Imprenta y Librería de D. P.V. Sabatel

PLUCHE, Noël-Antoine. [1735] 1751. *Mécanique des langues et l'art de les enseigner*. Paris : V^{ve} Estienne & Fils.

RADONVILLIERS, C.F. Lizarde (de). 1768. *De la manière d'apprendre les langues*. Paris : Saillant.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. 1771. *Gramática de la lengua castellana, compuesta por la Real Academia Española*. Madrid : Joaquín Ibarra.

REGNIER-DESMARAIS, François-S. 1706. *Traité de la grammaire française*. Paris : Coignard.

RESTAUT, Pierre [1730] 1770. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Paris : J. Desaint [Paris : Lottin le Jeune].

—. [1739] 1793. *Abrégé des principes généraux de la grammaire française*. Paris : le Gras, Prault, Lottin et Desaint.

SALVÁ, Vicente. 1830. *Gramática de la lengua castellana según ahora se habla*. Paris : Librería Hispano-Americana, Imprenta de Demonville.

SÁNCHEZ RIBERA, Juan. 1821. *Gramática francesa de Lhomond, enteramente refundida por Carlos Constante Letellier, [...] acomodada al uso de los españoles y enriquecida con un tratado completo de pronunciación y con otras diferentes adiciones útiles, por D. Juan Sánchez Ribera, Maestro que ha sido de lengua francesa de establecimientos militares de Alcalá*. Madrid : Imprenta de D. José del Collado.

SAN PEDRO, Benito (de). 1769. *Arte del romance castellano dispuesta según sus principios generales y el uso de los mejores autores*. Valencia : Benito Monfort.

SICARD, Roch-Ambroise. [1798] 1801². *Elémens de grammaire générale appliquées à la langue français*. Paris : Bourleton-Deterville

SILVESTRE DE SACY, Antoine Isaac. [1799] 1803. *Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*. Paris : Delance-Lesuer [réédition avec un commentaire par Herbert E. BREKLE et Brigitte ASBACH-SCHNITKER, Stuttgart-Bad Cannstatt : Frommann-Holzboog, 1975].

THIEBAULT, Dieudonné. 1771. *Précis de la grammaire générale de M. Beauzée avec quelques observations critiques sur la doctrine de l'auteur*. Mémoires de l'Académie de Berlin.

—. 1802. *Grammaire philosophique, ou La métaphysique, la logique et la grammaire réunie en un seul corps de doctrine*. Paris [rééd. avec une introduction par Daniel DROIXHE, Stuttgart-Bad Cannstatt : Frommann-Holzboog, 1977].

TRAMARRIA, F. (de). 1829. *Gramática francesa para uso de los españoles*. Madrid : Imprenta de Moreno.

WAILLY, Noël-François (de). 1754. *Grammaire française ou la manière dont les personnes polies et les bons auteurs ont coutume de parler et d'écrire; ouvrage clair et précis, dans lesquels les principes sont confirmés par des exemples choisis, instructifs et agréables*. Paris : Debure l'aîné.

—. 1763. *Principes généraux et particuliers de la langue française, confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréables et tirés de bons auteurs, avec des Remarques sur les lettres, la prononciation, les accents, la ponctuation, l'orthographe et un Abrégé de la versification française*. Paris : J. Barbou.

Sources critiques

- AUROUX, Sylvain. 1973. *L'Encyclopédie : 'Grammaire' et 'langue' au XVIII^e siècle*. Tours : Mame (coll. Repères – Linguistique – n°3).
- . 1980. *Histoire des idées linguistiques*. (T. 2). *Le développement de la grammaire occidentale*. Liège : Mardaga.
- BRUNOT, Ferdinand. 19672. *Histoire de la langue française* (t. 8). Paris : A. Colin.
- CALERO VAQUERO, M^a Luisa. 1986. *Historia de la gramática española (1847-1920)*. De Bello a Lenz. Madrid : Gredos.
- CALERO, María Luisa 1994 « Un representante de la 'Ideología' en España : J.M^a Rey Heredia (1818-1861) ». In : SCHLIEBEN-LANGE (éd.), t. IV, 195-207.
- . 1996. « Un tratado de sintaxis del siglo XIX español ». In : LUQUE DURAN J. D. – PAMIES BERTRAN A. (éds). *Actas del primer Simposio de Historiografía Lingüística* Granada : Universidad de Granada (Junta de Andalucía & Ministerio de Educación y Ciencia). 1-8.
- CARAVOLAS, Jean-A. 2000. *Histoire de la didactique des langues au siècle des Lumières. Précis et anthologie thématique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal – Tübingen : G. Narr.
- CHAURAND, Jacques (éd.). 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil.
- CHERVEL, André. 1977. *Histoire de la grammaire scolaire. Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français...* Paris : Payot.
- . 1982. *Les grammaires françaises 1800-1914. Répertoire chronologique*. Paris : INRP.
- CHEVALIER, Jean-Claude. 1968. *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française 1530-1750*. Genève : Droz.
- . 1972 « La grammaire générale et la pédagogie au XVIII^e siècle ». *Le français moderne* XL. 40-50.
- COLOMBAT, Bernard – LAZCANO, Élisabeth (éds). 1998. *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (t. 1). Paris : SHEL (*Histoire, Épistémologie, Langage*. Hors série 2).
- DELESALLE, Simone. 1974. « L'étude de la phrase ». *Langue française* 22.
- DELESALLE, Simone – CHEVALIER, Jean-Claude. 1986. *La linguistique, la grammaire et l'école 1750-1914*. Paris : Colin.
- DESIRAT, Claude – HORDE, Tristan – AUROUX, Sylvain. 1982. « Les Idéologues et les sciences du langage ». *Histoire, Épistémologie, Langage*, 4/1.
- DESMET, Piet. 1996. *La linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage*. Louvain-Paris : Peeters.
- DONZE, Roland. 1967. *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal : contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*. Berne : Francke.
- DROIXHE, Daniel. 1978. *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*. Genève : Droz.
- GOMEZ ASENCIO, José-Jesús. 1987. « Naissance et développement de la notion de phrase composée dans les grammaires espagnoles (1771-1851). *Histoire Épistémologie Langage* 9. 117-132.
- JOLY, André. 1976. « James Harris et la problématique des parties du discours à l'époque classique ». In : PARRET (éd.). *History of Linguistic Thought and contemporary Linguistics*. Berlin-New York : De Gruyter.

- JOLY, André – STEFANINI, Jean (éds). 1977. *La grammaire générale des Modistes aux Idéologues*. Lille : PUL.
- KARABETIAN, Etienne-Stéphane. 1998. « Guérard » ; « Larousse » ; « Chassang ». In : COLOMBAT – LAZCANO (éds), t. 1, 222-228.
- KIBBEE, Douglas A. 1998. « La syntaxe dans l'enseignement du français langue étrangère et seconde ». In : FRIJHOFF W. – REBOULLET A. (éds). *Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde Le français dans le Monde* (n° spécial janvier 1998). 133-142.
- LEPINETTE, Brigitte 1995a. « Traduction et idiotismes. 'El arte de traducir' (1776) de A. de Capmany (1742-1813) : un texte influencé par l'Encyclopédie ». *Iberoromania* 41. 28-54.
- . 1995b. « 'El arte de hablar bien francés' (1781) de P.-N. Chantreau (1741-1808), grammaire pour l'enseignement du français aux Espagnols ». *Le français moderne* 2. 138-165.
- . 1998. « La morphologie dans les grammaires françaises pour étrangers ». In : FRIJHOFF W. – REBOULLET, A. (éds). *Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde Le français dans le Monde* (n° spécial janvier 1998). 118-133.
- . 1999. « F. Araujo. Essai de bio-bibliographie ». In : LAGO GARABATOS Jesús (éd.). *Estudios de lingüística francesa*. Santiago de Compostela : Universidade. 623-640.
- . 2000. « El análisis contrastivo en la gramática francesa editada en España durante el siglo XVIII ». In : MAQUIEIRA RODRÍGUEZ – MARTÍNEZ GAVILÁN D. – VILLAYANDRE LLAMAZARES, M. (éds). *Actas del II Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística* (León, 2-5-marzo de 1999). Madrid : Arco Libros. 631-644.
- . 2001. « Le contexte administratif et scientifique d'une grammaire pour l'enseignement du français en Espagne ». In : KOK-ESCALLE M.-Ch. – MELKA Fr. *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*. Amsterdam : Rodopi. 265-284.
- LOPE BLANCH, Juan M. 1979. *El concepto de oración en la lingüística española*. México : Universidad Nacional Autónoma.
- MARCELLO-NIZIA, C. 1979. « La notion de phrase dans la grammaire ». *Langue française* 41. 35-49.
- PUELLES BENÍTEZ, Manuel. 1989. *Historia de la educación en España II.I. De la Restauración a la II República* Madrid : Ministerio de Educación (coll. Breviarios de Educación).
- SARMIENTO, Ramón. 1989. « Los comienzos de la de la gramática general en España ». In : SCHLIEBEN-LANGE (éd.), t. 1, 342-353.
- . 1994. « La presencia de los 'Ideologo' en la gramática española del siglo XIX. La sintaxis oracional (1780-1880) ». In : SCHLIEBEN-LANGE (éd.), t. 4, 155-175.
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte *et al.* (éds). 1989-1994. *Europäische Sprachwissenschaft um 1800. Methodologische und historiographische Beiträge zum Umkreis der 'Ideologie'* (4 t.). Münster : Nodus Publikationen.
- SEGUIN, Jean-Pierre. 1993. *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle* Louvain/Paris: Peeters.
- . 1999. « La langue française aux XVII^e et XVIII^e siècles ». In : CHAURAND J. (éd.). 227-340.
- STEFANINI, Jean – XATARD, Véronique. 1994. *Histoire de la grammaire*. Paris : CNRS Editions.
- SIMÓN PALMER, M^a del Carmen. 1972. *La enseñanza privada seglar en Madrid (1820-1868)*. Prólogo de V. Palacio Atard. Madrid : CSIC.

SWIGGERS, Pierre. 1990. « Sylvestre de Sacy et l'analyse de la proposition ». *Neuphilologische Mitteilungen* 91. 501-504.

THUROT, François – JOLY, A (rév.). [1796] 1970. *Tableau des progrès de la science grammaticale. Discours préliminaire à Hermès*. Paris : Ducros.

TURIN, Yvonne. [1959] 1967. *L'éducation et l'école en Espagne de 1874 à 1902*. Paris : PUF [édit. consultée en version espagnole : *La educación y la escuela en España de 1874 a 1902*. Madrid : Aguilar].

UTANDE IGUALADA, Manuel. 1964. *Planes de estudios de la Enseñanza Media 1787-1963*. Madrid : Ministerio de Educación Nacional.

NOTES

1. Chifflet (1659 : 130-164) regroupe *syntaxe* et *style* mais présente épisodiquement des remarques *syntaxiques* dans sa partie consacrée aux parties du discours.
2. Article « Analyse » de l'*Encyclopédie* (cité par Chervel 1977 : 78). Cf. aussi Beauzée ([1767]-II: 7-18).
3. Notons que la conjonction ne fait donc pas partie de la proposition, elle est seulement un élément de jonction.
4. La proposition est aussi « toujours accompagnée d'un Compellatif exprimé ou sous-entendu » car, il s'agit là d'une nouveauté intéressante, « nous faisons usage de la parole que pour communiquer nos pensées aux autres hommes » (*idem* : 7).
5. La période est de Bossuet, tirée de l'*Eloge funèbre d'Henriette, Reine d'Angleterre* qui commence ainsi (sujet logique souligné) : « Monseigneur, CELUI QUI RÈGNE DANS LES CIEUX, ET DE QUI RELÈVENT TOUS LES EMPIRES, À QUI SEUL APPARTIENT LA GLOIRE, LA MAJESTÉ ET L'INDÉPENDANCE, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons ». Notons que les propositions conjonctives de Silvestre de Sacy sont pour nous des relatives.
6. Au chap. VIII de la *Grammaire* (*idem* : 179-205), Sacy observe qu'« il y a différentes sortes de propositions [...] délibératives, affirmatives, volitives » (*idem* : 182) sur le plan logique (c'est-à-dire « par rapport à nos facultés intellectuelles » ; *idem* : 186) qui se divisent en principales et complémentaires, subjonctives, incidentes, adverbiales, conjonctives et subjonctives ». Mais « ces distinctions ne tiennent pas comme les précédentes, à la nature des Propositions; [...] elles sont accidentelles, et ne tiennent qu'à leur disposition dans le discours » (*idem* : 187).
7. Avant Noël et Chapsal, la grammaire de Lhomond (1780) à la diffusion elle aussi millionnaire, est encore, comme on le sait, directement liée à la grammaire latine et a pour finalité principale (*idem* : IX-X) de « connaître l'usage [...] la seule connaissance qui convienne à la faible intelligence des enfants ». La grammaire de Lhomond était donc une grammaire des éléments du discours et son analyse ne pouvait être d'autre sorte que grammaticale.
8. Cité d'après Chervel (*idem* : 105-106).
9. Chervel rend responsable de ce pas décisif le grammairien du XIX^e siècle, Girard (1977 : 212-215).
10. Partie de ces développements sont repris de Lépinette (2000).
11. Notre traduction.
12. C'est nous qui traduisons cette citation de Capmany ainsi que celles qui suivent.
13. Lépinette (1995).
14. En outre, Chantreau a cité Port-Royal dans ses parties préliminaires.
15. Cf. Sanchez Ribera (1821).

16. 1795ca †1865. Professeur de français dans divers établissements de Madrid, en particulier à l'Ecole de Commerce (créée en 1845). En 1852, il est directeur du lycée madrilène *Instituto de Noviciado* et titulaire de la chaire de français à l'Université centrale de Madrid. Sa grammaire fut rééditée en 1841, 1848, 1852, 1859, et 1865.
17. L'abbé Jean-Pons-Victor Lecoutz de Lévizac (1753-1813). Cf. les analyses de Saint-Gérard (1998 : 179-181) dans une perspective grammaticale et celles de Caravolas (2000 : 31-34) dans une perspective pédagogique.
18. La grammaire de Lhomond (dans sa version revue par Ch.-C. Le Tellier) fut traduite en 1821 par D. Juan Sánchez Ribera qui, selon ses propres termes, la «acomod[ó] al uso de los españoles». Son choix porta sur ce texte, aux dires de l'Espagnol, essentiellement en raison de ses qualités (clarté, précision, etc.). Nous n'avons pas trouvé de traduction ou d'adaptation espagnole de Levizac.
19. Notons aussi que si dans la première partie, Tramarría avait présenté la prosodie (les lettres), ce n'est cependant que dans la partie finale que ces mêmes mots sont considérés dans leur forme graphique (orthographe). Cet ordre qui va à l'encontre de celui qui était habituel dans les ouvrages pour les Espagnols à qui les lettres (sons et graphies) étaient présentées en premier lieu et souvent de façon indifférenciée, est sans doute le résultat de la fidélité à l'ordre adopté par Levizac (1797 [1822]). Signalons toutefois que le rejet de l'orthographe à la fin de la grammaire n'était pourtant pas inconnu dans notre domaine car, par exemple, Núñez de Prado, dès 1728, présentait à ses lecteurs les données grapho-phonétiques (destinées à la lecture des textes en français, à commenter et à interpréter dans une phase ultérieure) et réservait une partie spécifique aux questions purement orthographiques sans répercussions sur la prononciation.
20. *Proposition* ou *phrase*, selon Tramarría qui ne distingue pas les deux concepts.
21. Signalons que le niveau des mots – la deuxième partie – pouvait prendre des noms divers comme *Lexigraphie* (Lemare 1805) ou *Lexicologie* (Lhomond-Le Tellier 1811 ou Boniface 1829).
22. Notre traduction.
23. D'après Simón Palmer (1972 : 384), Ramón J. Domínguez fut « profesor particular de francés ». Ce texte ne mentionne pas que Domínguez est aussi l'auteur d'un *Diccionario Universal francés-español y español-francés* en 6 vol. (Madrid, 1845) et d'un dictionnaire espagnol – *Diccionario Nacional o Gran diccionario clásico de la lengua española* – qui a eu de nombreuses rééditions tout au long du XIX^e siècle (14^e édit. en 1878).
24. Comme chez Tramarría, une partie intitulée *Orthographe*, fait suite à la *Syntaxe*.
25. Notre traduction.
26. Signalons qu'une grammaire théorico-pratique, (Domingo Gildo, *Gramática teórico-práctica de la lengua francesa*, Paris : Bergelot, 1861) inclut des exercices d'identification des sujet, verbe et objet de phrases simples. Nous ne savons pas avec à quels types d'apprenants ce volume était destiné (Domingo Gildo se dit professeur du Lycée Chaptal de Paris). En tout cas, cette identification propre des grammaires de langue maternelle est d'après ce que nous avons vu, extrêmement rare dans les ouvrages pour l'acquisition du français par des Espagnols..
27. Seule dans l'ensemble que nous étudions, la grammaire de García de Modino (1868) est contemporaine du plan d'études dans lequel le français n'est pas enseigné pendant deux ans.
28. José García de Modino, titulaire de la chaire de français du lycée de Valladolid, a écrit une *Gramática francesa Teórico-práctica, elemental y filosófica para uso de los Institutos y Escuelas especiales del Reino* (Valladolid, 1868).
29. Julian Bosque y Aniento fut professeur du lycée de Castellón.
30. Antonio Gaspar del Campo est professeur dans des collèges privés.
31. Tomás Escriche y Mieggest est professeur de lycée (physique et chimie) et Francisco Fernández Iparraguirre est docteur en pharmacie et professeur de français au lycée.
32. Francisco García Ayuso, philologue, spécialiste de sanscrit, est professeur de l'Université Centrale (Madrid). *Gramática francesa Método teórico-práctico* (Madrid, 1887). Ses œuvres philologiques principales sont 1817 *El estudio de la filología en su relación con el Sanskrit* (Madrid,

Imprenta y estereotipisa de M. de Rivadeneyra, 1817) ; *Ensayo crítico de Gramática Comparada de los idiomas indo-europeos, sanskrit, zend, latin, griego, antiguo eslavo, litanico, godo, antiguo alemán y armenio* (Madrid, Aribau y Compañía, 1877).

33. Sur Fernando Araujo, professeur de lycée et journaliste, cf. Lépinette (2001).

34. Nous avons traduit le *Titre II* de la Loi Moyano (Articles 12 à 15).

35. Extrait de Puelles (1989). Comme on peut le voir, la présence du français dans les lycées n'a jamais dépassé deux ans à raison de trois heures par semaine.

36. Notre traduction.

37. Signalons cependant, que dès la seconde moitié du XIX^e siècle, il existe d'assez nombreux textes scolaires qui enseignent la syntaxe espagnole sur le modèle de la syntaxe française pédagogique, avec des exercices d'analyse logique'. C'est le cas, entre autres, du *Tratado de sintaxis de la lengua castellana* (1872) de Sebastián Pérez qui différencie analyse grammaticale et analyse logique. De même, l'historien de la linguistique espagnole R. Sarmiento (1994 : 161) énumère plusieurs grammaires et manuels qui offrent une syntaxe 'appliquée' (Fernández Monje 1854, Eguilaz 1870, Millán Orío 1869, Avendaño 1871, Aguilar y Claramunt 1878).

38. Nous ignorons de quelle année est l'exemplaire utilisé par les grammairiens espagnols.

39. Notre traduction.

40. Cette syntaxe comprend un chapitre sur l'analyse de la proposition (parties de la proposition) et un chapitre sur la synthèse de la proposition (concordance, régime, construction).

41. Cette syntaxe comprend un chapitre sur la proposition et ses éléments.

42. Notre traduction.

43. Notre traduction. Les trois termes employés [*unión, trabazón, enlace*/ union, lien, liaison] sont donc synonymes ici.

44. Notre traduction. C'est nous qui soulignons.

45. Notre traduction.

46. Noël et Chapsal recouraient à une analyse en deux temps, la phrase comprenant parfois plusieurs propositions. « Toute proposition doit être réduite à son infrastructure logique, quelque barbare qu'elle soit, et faire apparaître un sujet, le verbe *être* et un attribut [...]. Or un énoncé peut comporter plusieurs propositions. Avant donc de réduire la proposition à ses facteurs premiers, il convient d'isoler dans la phrase les différentes propositions qu'elle contient. L'analyse logique chapsalienne est donc elle-même double: il faut décomposer d'abord la phrase (c'est la phase préliminaire); puis chacune de ses propositions (c'est la partie proprement logique de l'opération) » (Chervel 1977 : 156).

47. Dans un développement (*idem* : 262) qui semble ajouté car il reprend des concepts déjà présentés, l'auteur introduit les trois types bien connus de constructions : la naturelle ou logique, la figurée et l'usuelle et il redéfinit les figures (ellipse, pléonasme, syllepse et hyperbate), qui affectent donc accord et construction.

48. Sont reconnus le complément direct et l'indirect, pas le circonstanciel.

49. Cf. *supra* l'analyse logique de ce dernier.

50. Notre traduction. Il est à noter ici le rejet de l'*empirisme*, sans que pourtant n'apparaisse encore la notion de loi comme nous le verrons chez Araujo (1889).

51. « Algunos gramáticos agregan a las oraciones principales e incidentales otra especie que llaman *subordinadas* que son, según ellos, las que se refieren no al sujeto ni al atributo, sino a toda la oración de que dependen. No parece esta opinión muy sólida. *Creo oportuno que salgas de casa. Que salgas de casa*, dicen no depende ni del sujeto ni del atributo, sino a toda la oración principal. Sentimos no opinar lo mismo, y creemos que la segunda oración depende realmente del complemento *oportuno* de la principal, y por consiguiente no es más que una oración incidental que determina el complemento de la principal. Esta oración, analizada es como sigue: yo soy *creyendo oportuno que salgas de casa. Yo* sujeto, *soy* verbo, *creyendo*, atributo *oportuno*, complemento del atributo: *que salgas*, complemento de *oportuno*. Nos parece que todas las oraciones son

principales o incidentales. Las incidentales son siempre complementos de uno de los elementos de la principal, de algun complemento de la misma o de otra también incidental ».

52. Par exemple : *Le grand capitaine tenait en échec l'armée française trois fois plus forte que la sienne*, proposition principale absolue. Sujeto, *grand capitaine*, simple e incomplejo, *était*, verbo: tenant, atributo simple y complejo ; su complemento *est en échec l'armée*, etc. *Qui occupait les bords du Garellano*, proposición incidental explicativa (sic). Sujeto *qui*, simple é incomplejo; *était*, verbo; *occupant*, atributo, que tiene por complemento *les rives du Garellano*.

53. C'est nous qui soulignons.

54. García Ayuso (1887) distingue « *trois sortes de propositions: l'absolue, la principale et l'incidente ou complétive* ». La terminologie complétive pouvait faire penser à la considération d'une classe nouvelle ou d'une nouvelle perspective mais il s'avère que « complétive » est un synonyme de incidente. « Incidente : proposition ajoutée à l'un des termes d'une autre proposition pour en compléter la signification » : (1) *Je crois QUE LA VERTU EST PREFERABLE AU VICE*. (2) *L'homme QUI S'EN ECARTE s'éloigne du bonheur*. L'auteur insiste sur le fait que « l'incidente est introduite par un pronom relatif ou une conjonction », de cette manière insistant encore sur l'aspect formel. Remarquons que, chez García Ayuso comme chez Bosque y Aniento, la complétive, comme l'incidente, se rattache à la proposition principale par l'intermédiaire d'un de ses éléments mais elle ne se rattache pas à la proposition tout entière (doctrine que nous avons lue chez García de Modino). La complétive est donc toujours une incidente, à la différence près qu'elle est introduite par une conjonction. García Ayuso ne s'explique pas mieux, quoiqu'il énumère sans plus de détails non plus, qu'il y a des propositions déterminatives, explicatives, circonstancielles et coordonnées.

55. Le texte est en français et en espagnol en vis à vis, ce qui multiplie par deux le nombre de pages, cependant, il y a une différence notable avec les quelques pages de syntaxe des prédécesseurs.

56. La première édition date de 1889. Nous avons utilisé celle de 1907.

57. Notons que, théoriquement, la proposition (*proposición*), concept logique, est distinguée chez Araujo de la phrase (*oración*), concept grammatical et, en conséquence, l'analyse logique, qui a pour caractéristique de toujours découvrir trois termes – sujet, verbe, attribut – dans la proposition, est différenciée de l'analyse grammaticale qui décompose la phrase en mots (il n'est pas question de fonctions grammaticales dans cette partie introductive).

58. Plus bas, Araujo parlera de rapport d'identité (cf. *infra*). Notons que la notion d'*ordre* ou *placement* n'est pas réellement étayée ici du point de vue théorique, malgré une symétrie formelle trompeuse dans l'expression d'Araujo. Cette lacune est mise en évidence dans le *Tableau 5*.

59. Ces fonctions sont clairement distinguées de leurs homologues logiques, ce qui n'était pas toujours le cas chez les prédécesseurs d'Araujo (cf. *supra* et n. 60).

60. Selon Araujo, les syntaxes respectives du français et de l'espagnol diffèrent peu en ce qui concerne ce qui est accord et ordre des mots, position que l'auteur a démontrée indirectement dans l'organisation de sa Syntaxe et a argumentée, faisant appel à la typologie des langues (*idem* : 12) : « Le français, tout comme l'espagnol, sont des langues analytiques [...]. De ce caractère analytique, il résulte que la syntaxe offre moins de difficultés que dans les langues synthétiques [...]. En français et en espagnol, les règles d'accord et de régime sont extrêmement simples, et la construction occupe la plus grande partie de l'étude de la syntaxe, car c'est la place, et non la forme des mots, qui détermine le rôle que ceux-ci jouent dans la phrase [...]».

61. Une fois de plus, il apparaît que la symétrie tripartite, externe, est trompeuse.

62. Proposition dans la terminologie non logique et donc équivoque d'Araujo.

63. Au sens grammatical du terme.

RÉSUMÉS

Cet article a pour objet l'évolution de la syntaxe dans un corpus de grammaires françaises destinées à des Espagnols (XVII^e et XIX^e siècles). Dans sa première partie, cette étude adopte une perspective à la fois généalogique et comparative dont le but est de montrer comment et dans quelle mesure des concepts théoriques, nés dans un contexte culturel et institutionnel différent (l'enseignement du latin et du français en France aux XVIII^e et XIX^e siècles), sont réutilisés dans ces grammaires. Dans la seconde partie, l'auteur de l'article s'intéresse à la notion de proposition, également pour montrer quand et comment, dans le corpus étudié, la proposition incidente se transforme en proposition subordonnée et selon quelles modalités cette dernière se décline ensuite en complétive ou circonstancielle. Cette enquête dans la production pédagogique permet de conclure à un certain manque d'intérêt des grammairiens espagnols du français pour la syntaxe. Celle-ci ne leur paraîtrait pas une question déterminante dans le processus d'apprentissage de la langue étrangère, ce qui expliquerait le caractère peu original des descriptions proposées dans le corpus grammatical, objet de l'étude.

The object of study of this article is the syntax in a corpus of French grammars intended for Spanish pupils. The first part of this study is at the same time genealogical and comparative: its object being how and in which measure of the theoretical concepts born in a different cultural and institutional context (the teaching of Latin and French in France in the 18th and 19th centuries) are used - and under which shape - in the grammars intended for the Spaniards. The second part of the work turns its attention more particularly to the syntactic doctrine and the notion of sentence in a series of educational grammars of the 19th century. It is shown when and how the incident clause is transformed into subordinate clause and according to which modalities the latter declines later in object clause or adverbial clause. This survey in the educational production of the time shows the lack of interest of the Spanish grammarians for the French syntax, as they consider it not useful for the appropriation of the foreign language and thus it explains the little original character of the proposed descriptions.

INDEX

Keywords : educational grammar, french grammars, sentence, Spain, Spanish-speakers, syntax, XIXth century, XVIIIth century

Mots-clés : Espagne, grammaire pédagogique, grammaires françaises, hispanophones, proposition, syntaxe, XIXe siècle, XVIIIe siècle

AUTEUR

BRIGITTE LÉPINETTE

Universitat de València